

LE MONDE DE L'ERGOTHÉRAPIE

N° 50
Décembre 2021

Rencontre nationale des
ergothérapeutes en santé
mentale

Les modèles conceptuels et la
science de l'occupation dans la
formation des ergothérapeutes en
France

Les 60 ans de l'ANFE :
De l'activité à l'occupation,
de 2001 à 2021

Pour ces dossiers thématiques, vous pouvez proposer différents types d'articles. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions. **Vous pouvez aussi proposer des articles sans rapport avec ces thèmes**, ils paraîtront en complément des dossiers.

Avant de rédiger un article, n'oubliez pas de consulter les recommandations aux auteurs de la revue : en pages 2-3 des revues *ergOTHérapies*, ou sur www.anfe.fr/revue-ergotherapies.

REVUE 85

ERGOTHÉRAPIE EN PÉDIATRIE

L'édition 2021 des Journées nationales d'ergothérapie, initialement prévue à Lyon, se voit malheureusement décalée en raison de la situation sanitaire complexe pour tout un chacun. Le thème de la pédiatrie avait été mis à l'honneur, et dans l'attente de retrouver le plaisir d'assister à des échanges en présentiel, nous vous proposons de partager vos expériences au travers de la revue !

Sur le vaste thème de l'accompagnement des enfants en ergothérapie, nous vous proposons de nous adresser des articles de pratique professionnelle traitant d'un domaine spécifique et actuel de votre pratique, ou des articles scientifiques mettant à l'honneur vos recherches et les données probantes qui pourraient être utilement exploitées par les ergothérapeutes.

Toutes les problématiques en rapport avec la pédiatrie, si elles sont reliées à la littérature française et internationale, peuvent être proposées : de l'accompagnement des enfants « dys » à celui des familles, de l'intervention de l'ergothérapeute à l'hôpital à celui au domicile, en passant par le milieu scolaire... Partagez-nous votre expérience, votre démarche, vos recherches. Nous attendons vos articles !

Date limite pour soumettre un article : 1er Juillet 2021

Date de publication : Janvier 2022

Coordonnatrice de ce numéro : Claire CORVÉE - claire.corvee@gmail.com

LES AIDES TECHNIQUES

L'utilisation des aides techniques est devenue incontournable dans notre pratique ergothérapique en vue d'améliorer la performance occupationnelle des personnes en situation de handicap ou âgées et pour améliorer les conditions d'accompagnement dans le soin pour les aidants familiaux ou professionnels. Pourtant, comme noté dans le rapport Denormandie-Chevalier d'octobre 2020, l'accompagnement des personnes et l'accès à ces aides techniques restent encore souvent insuffisantes.

Parce que ces aides techniques s'adressent à des publics variés, par leurs âges, leurs besoins, leurs déficiences, par leurs occupations et les contextes environnementaux d'utilisation, l'accompagnement des personnes revêt des pratiques très diverses, de la sensibilisation, la préconisation initiale à l'utilisation finale.

Par ailleurs, le secteur évolue beaucoup actuellement. On peut par exemple citer les nouvelles organisations d'accès à des aides techniques, la fabrication extemporanée par l'impression 3D, l'apparition de nouvelles solutions technologiques, numériques et robotiques, l'intégration des concepts de développement durable et les expérimentations de remises en bon état d'usage, l'apparition de nouveaux lieux d'exercices, sans oublier l'adaptation des pratiques lors des confinements pendant la crise sanitaire... Ces évolutions sont à la fois des opportunités et un défi pour les professionnels pour garantir des propositions de qualité aux personnes accompagnées. Si vous avez participé à des projets de recherche, des actions innovantes dans la préconisation des aides techniques, à leur développement, à l'accompagnement des personnes dans leur apprentissage, n'hésitez pas à faire partager vos expériences ! A vos claviers !

Date limite pour soumettre un article : 1er janvier 2022

Date de publication : Juillet 2022

Coordonnateurs de ce numéro : Samuel POUPLIN - samuel.pouplin@aphp.fr
& Cécile CHEVALIER - Cecile.CHEVALIER@cnsa.fr

ERGOTHÉRAPIE ET CANCER

Alors que le cancer est de mieux en mieux soigné, le meilleur taux de survie fait aussi que les personnes vivent avec de potentielles conséquences fonctionnelles à plus long terme. Le cancer et ses traitements peuvent notamment être à l'origine de fatigue chronique, douleurs, ou autres répercussions fonctionnelles, qui peuvent donc avoir des conséquences sur la réalisation d'activités de la vie quotidienne et l'engagement occupationnel à tous les âges de la vie. Alors que le rôle de l'ergothérapie auprès de cette population a déjà été défini plusieurs fois au niveau international, les écrits scientifiques sur le sujet restent peu nombreux. Nous vous invitons donc à contribuer à construire des données probantes pour proposer le meilleur accompagnement ergothérapique possible aux personnes de tout âge atteintes de cancer ! Vous pouvez soumettre vos articles pour le numéro spécial « Ergothérapie en oncologie » de la revue *ergOTHérapies* en envoyant vos manuscrits par mail à revue.secretariat@anfe.fr avant le 1er janvier prochain.

Date limite pour soumettre un article : 1er avril 2022

Date de publication : Octobre 2022

Coordonnatrices de ce numéro : Marie-Chantal MOREL-BRACQ - mariechantal.morel@me.com
& Cynthia ENGELS - cynthia.engels@u-pec.fr

REVUE 87

Nous prévoyons de développer ces différents thèmes à venir :

La santé mentale. Ergothérapie et développement durable

Si vous avez la volonté d'écrire un article, ou si vous avez rédigé un mémoire sur un de ces thèmes, contactez-nous !

Merci de nous envoyer vos articles à revue.secretariat@anfe.fr

ÉDITO

Gwenaëlle DELOURME

Copilote du GRESM

Sara CORELLA PEREZ

Membre du C2E et

Déléguée Suppléante
WFOT

Chers adhérents, chers collègues,

Quelle année 2021 riche en évènements, informations, rencontres... ça y est, L'ANFE à 60 ans !!!!

L'Assemblée Générale du 27 novembre dernier a été l'occasion de célébrer le travail collectif de nombreux bénévoles qui œuvrent depuis toutes ces années pour faire avancer et reconnaître notre profession, et nous avons pu regarder le chemin parcouru.

Malgré un contexte sanitaire qui a fragilisé la santé mentale de la population et provoqué un déséquilibre occupationnel, des évènements importants ont pu avoir lieu grâce à la motivation, l'adaptation et l'énergie des bénévoles et des salariés :

- Les 13èmes Journées Nationales d'Ergothérapie qui ont mis en lumière les avancées de la recherche de l'ergothérapie française. La France compte aujourd'hui une vingtaine d'ergothérapeutes avec un doctorat.
- La 1ère Rencontre Nationale des Ergothérapeutes en Santé Mentale qui a eu lieu en parallèle des Assises Nationales en Santé mentale, organisées par le Président de la République,
- Le 2ème Congrès COTEC-ENOTHE,
- La 21ème Journée des Ergothérapeutes à l'AP-HP,

Nous avons pu constater que l'union fait la force ! En février, L'ANFE a demandé à tous les adhérents de contacter les sénateurs pour demander l'inclusion de la prescription des aides techniques dans un projet de loi. Nous avons été très réactifs et notre unité a porté ses fruits !

Ces évènements et l'actualité législative ont mis l'accent sur l'importance d'un travail collaboratif essentiel pour voir nos efforts aboutir.

Dans cette perspective, le projet de réingénierie de la formation initiale nous donne de l'espoir. Il y a du travail et des incertitudes, mais on peut se permettre de rêver !

Nous rêvons que nous, ergothérapeutes, puissions-nous questionner sur notre identité professionnelle et sur notre rôle propre dans l'accompagnement des personnes, basé sur les déterminants de santé, dont la santé mentale fait partie intégrante ; cette compétence transversale essentielle est à mettre en exergue dans notre identité professionnelle.

Nous vous invitons également à saisir l'opportunité de participer à la construction du nouveau projet stratégique de L'ANFE. A vos idées !

C'est aussi l'occasion pour nous de remercier chaleureusement l'engagement de notre président Eric Trouvé qui a déployé pendant 18 ans une magnifique énergie au sein de l'Association ! Un grand MERCI pour toutes ces années à nos côtés !

2022 sera aussi une année de fierté. Le mois d'août verra arriver le congrès attendu de la WFOT à Paris, où la communauté internationale de l'ergothérapie est conviée.

Enfin nous sommes heureuses d'ouvrir ce 50ème numéro du LME ! Nous vous souhaitons bonne lecture et vous attendons nombreux et nombreuses pour collaborer sur les projets 2022 !!!

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Il est important de respecter le calendrier d'envoi des articles. Deux mois et demi avant la distribution dans les boîtes aux lettres, le rédacteur en chef sollicite par mail les bénévoles de l'ANFE afin de les informer de la date de bouclage du prochain numéro (environ un mois et demi avant la parution).

Les contributions sont à envoyer par mail à l'adresse communication@anfe.fr.

Les consignes à respecter :

- Article au **format Word** : police Arial, taille 11, interligne 1.5 ;
- **8 000 signes maximum** (titres et espaces inclus) ;
- Mettre un **titre d'article**, suivi des **nom et prénom de l'auteur ainsi que de son titre professionnel court** (7-8 mots maximum) ;
- **Illustrations au format .jpeg ou .png, en haute définition et libres de droits** (ou avec accord de l'auteur et des personnes figurant sur l'image) ;
- Si utilisation de **sigles, indiquer leur signification entre parenthèses** lors de la première utilisation ;
- Citer les **sources utilisées**;

Les recommandations :

- Aérer l'article grâce à des sous-titres, des paragraphes marqués par un saut de ligne, des mots-clés en gras et des illustrations ;
- Faire ressortir une phrase de l'article en surlignant le texte concerné en jaune.

Les rubriques existant actuellement sont :

L'association - Les actualités (nationales et internationales) - Le développement professionnel - Le point juridique.

Les formes de l'article peuvent être :

Un article de fond, une interview, une brève, une fiche de lecture, un portrait de chercheur, un billet d'humeur...

Ce journal est une publication officielle de l'Association nationale française des Ergothérapeutes. Avant leur publication, les articles sont relus et corrigés, et des modifications peuvent être suggérées par le comité de rédaction. Ce dernier peut demander aux auteurs de retravailler leurs écrits ou leur proposer de décaler leur parution dans un numéro suivant.

En aucun cas le journal n'est engagé vis-à-vis des auteurs des écrits qui lui sont adressés avant la décision définitive de la rédaction. Le comité de rédaction a la possibilité de ne pas publier tout article jugé non conforme à la ligne éditoriale du journal.

En tant qu'éditeur, l'ANFE est propriétaire des textes. Une demande doit être adressée à l'AnfE pour autoriser la publication d'un article ou sa diffusion sur le net. Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité du journal. Un exemplaire du journal est envoyé aux auteurs non adhérents à l'AnfE pour tout article publié.

Eric TROUVÉ
Président

Alisson DA CRUZ
Rédactrice en chef

Pour tout renseignement et/ou envoi de texte, contactez **Alisson DA CRUZ** (communication@anfe.fr)

SOMMAIRE

06 L'ASSOCIATION

- 7 Assemblée générale 2021
- 9 Assises de la psychiatrie et de la santé mentale
- 10 Conférence sur la prescription des aides techniques
- 12 Le concours du meilleur article
- 13 Rencontre nationale des ergothérapeutes en santé mentale
- 16 Les 60 ans de L'ANFE : De l'activité à l'occupation, de 2001 à 2021

22 ACTUALITES ERGOTHERAPIQUES

- 23 COTEC : 35 ans d'existence
- 24 Billet d'humeur : santé mentale
- 26 L'ergothérapie en République Tchèque
- 27 Enquête : l'impact de la covid-19 en ergothérapie
- 28 Challenge Durabl'ergo

30 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- 31 Habilitier et s'engager dans des éco-occupations
- 34 Les modèles conceptuels et la science de l'occupation dans la formation des ergothérapeutes en France

36 POINT JURIDIQUE

- 37 Le statut fiscal et social de l'ergothérapeute.



07 Assemblée générale 2021



10 Conférence sur la prescription des aides techniques



13 Retour sur la rencontre nationale des ergothérapeutes en santé mentale



16 De l'activité à l'occupation, de 2001 à 2021



23 COTEC 35 ans d'existence

L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Par Catherine LAKS - Directrice administrative et financière de L'ANFE.



Le 27 novembre 2020, l'Assemblée Générale de L'ANFE s'est tenue à Paris avec près de 80 participants

Résultat des votes

Toutes les résolutions mises au vote des adhérents ont été adoptées.

- **Résolution 1** : Approbation des comptes 2020, 389 pour, 11 contre, 138 abstentions,
- **Résolution 2** : Approbation du budget 2022, 421 pour, 5 contre, 112 abstentions,
- **Résolution 3** : Cotisation d'adhésion sans changement, 490 pour, 10 contre, 38 abstentions,
- **Résolutin 4** : Approbation du rapport d'activité 2020 - 2021, 444 pour, 7 contre, 87 abstentions.

Conformément au statut, le conseil d'administration a été partiellement renouvelé. Les **5 candidats ont été élus**.

- Votes blanc : 39 - Votes nul : 0
- Nombre d'inscrits : 2147 - Nombre de votant : 538
- Pierre GUILLAUMIN : 430 voix pour
- Héloïse POULAIN : 451 voix pour
- Marie VISEUX : 352 voix pour
- Rémi SAJOT : 388 voix pour
- Thomas CHARGE : 387 voix pour

Les administrateurs déjà en poste sont

Marie Brissac, Christophe Buffavand, Elise Dupitier, Dorine Fortin, Guylaine Henry Lamy, Amélie Saragoni, Clémence Tanneau, Guillaume Pelé, Arnaud Schabaille, Théo Brunois

Le nouveau comité directeur du Conseil d'Administration :

- Arnaud SCHABAILLE : Président
- Amélie SARAGONI : Vice-Présidente
- Theo BRUNOIS : Trésorier
- Clémence TANNEAU : Secrétaire Générale

Les temps forts de la matinée

Remise du prix Jacqueline Roux à Cécilia Galbiati

Cécilia Galbiati a reçu le prix 2021 notamment pour son implication importante dans la stratégie nationale autisme au sein des TND et son travail de collaboration avec les associations de famille, notamment la FFDys où elle est intervenue lors de plusieurs congrès pour mettre en avant l'expertise ergo.

Remise du Prix du Concours d'Articles Scientifiques 2020

Pour sa 3ème édition, le prix du concours d'article a été remis à Syrielle ZOUAKH pour son article intitulé « Évaluation des troubles de l'oralité alimentaire chez l'enfant de 4 à 18 ans : création d'un outil ergothérapique centré sur l'occupation repas ». Vous pouvez retrouver son article dans la revue N°83.

Remise du prix de la Fondation Matmut Paul Bennetot Groupe

Le Docteur Martine Gayraud, présidente du comité scientifique de la Fondation a remis le prix aux 3 lauréates

- **Catégorie « Publication internationale – jeune chercheur »**
 - o **1er prix** : Alice Pellichero - Barriers and facilitators to social participation after driving cessation among older adults: A cohort study
 - o **2nd prix** : Hélène Lebrault - Exploring the use of the Cognitive Orientation to daily Occupational Performance (CO-OP) with children with executive functions deficits following severe acquired brain injury: a single case experimental design study
- **Catégorie « Publication francophone »**
 - o Gaëlle Riou - Ergothérapie et télésoin : revue de littérature.



ADHÉRER À L'ANFE

Pourquoi ?

Adhésion 2022
à partir de
décembre 2021

DÉFENSE ET PROMOTION DE L'ERGOTHÉRAPIE

L'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE), a été créée dans le but de :

- **Défendre vos compétences,**
- **Agir auprès des décideurs,**
- **Rassembler les ergothérapeutes de France,**
- **Soutenir et valoriser le développement de l'ergothérapie,**
- **Créer des ressources indispensables à la promotion de l'ergothérapie**

PARTAGER SON EXPERIENCE

Partager son expérience pour ne plus être isolé et confronter ses pratiques avec celles de ses confrères.

L'ANFE facilite les échanges entre professionnels grâce à ses groupes d'intérêt et de travail. Elle met à la disposition de ses membres des ressources techniques et juridiques pour les aider dans leur quotidien.

DÉFENDRE NOS COMPÉTENCES

Défendre nos compétences en respectant la complémentarité de l'offre de soin.

L'ANFE participe activement au développement de l'assise scientifique du métier d'ergothérapeute et de sa qualité d'exercice, grâce à son organisme de formation continue, l'édition de la revue ergOTHérapies, la direction de collections d'ouvrage aux éditions De Boeck Supérieur et l'organisation de congrès professionnels.

AGIR AUPRÈS DES DÉCIDEURS

Agir auprès des décideurs pour que l'ergothérapie soit mieux intégrée dans les politiques de santé et du social.

L'ANFE représente la profession d'ergothérapeute en France. Elle est sollicitée sur les grands projets de société pour participer aux plans ministériels, travaux d'agences, observatoires et hautes autorités de l'Etat.

INFORMER SUR NOTRE MÉTIER

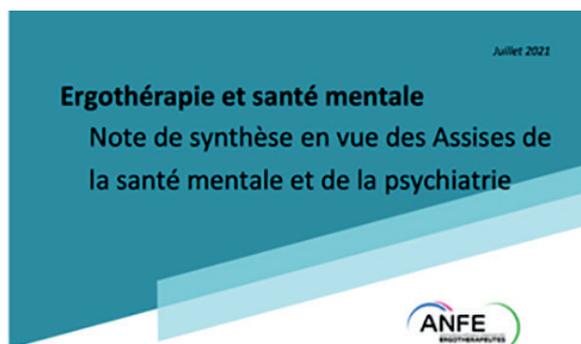
Informez sur notre métier dans l'ensemble du territoire.

L'ANFE mène et participe à des actions de sensibilisation sur des thèmes de santé publique. Elle contribue aux campagnes d'information, d'éducation et de prévention grâce à l'implantation locale de ses 50 délégués territoriaux.

ASSISES DE LA PSYCHIATRIE ET DE LA SANTÉ MENTALE

Par Héléne CLAVREUL, Gwenaëlle DELOURME et Florence LACHENAL - Membre du GRESM, groupe d'intérêt de

Annoncées dès janvier 2020 par le président de la République, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie se sont tenues les 27 et 28 septembre 2021.



Annoncées dès janvier 2020 par le Président de la République, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie se sont tenues les 27 et 28 septembre 2021.

Le secteur de la psychiatrie est en grande difficulté depuis longtemps. Les mesures prises contre la Covid ont accru les problématiques de santé mentale auxquelles se confrontent de plus en plus de français, que cela soit dans le milieu du travail, du milieu scolaire, dans la vie quotidienne et tout au long du parcours de vie (enfants, adolescents, personnes âgées...).

Elles étaient donc un moment attendu par les différents acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale en France, à savoir les associations d'usagers de la psychiatrie, les associations de famille ainsi que les différents professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale en France.

Les ergothérapeutes ont souhaité prendre leur place dans ces assises et dans ses perspectives. C'est dans ce cadre qu'un groupe d'ergothérapeutes s'est réuni pour rédiger des recommandations selon 4 axes : « L'ergothérapie à toutes les étapes du parcours de vie et de soin (prévention, intervention précoce, soin) », « L'ergothérapie pour tous », « L'ergothérapie dans la cité » et « L'ergothérapie de demain ». Ces recommandations sont disponibles sur le site de l'ANFE et ont été rédigées par des ergothérapeutes exerçant auprès de différents publics : Gaëlle Charlot, Héléne Clavreul, Gwenaëlle Delourme, Julie Frapsauce,

Annick Isselé, Florence Lachenal, Muriel Launois et Guilhem Montalbano.

Suite à ces recommandations transmises au gouvernement en juillet, le Ministère des Solidarités et de la Santé a souhaité rencontrer l'ANFE. Nicolas Biard, Héléne Clavreul, Gwenaëlle Delourme et Florence Lachenal ont donc été reçus au Ministère des Solidarités et de la Santé le 24 septembre.

Même si l'entretien s'est très bien déroulé et que le ministère a souligné la pertinence des soins d'ergothérapie dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, nous avons ensuite constaté qu'aucune place n'avait été faite aux ergothérapeutes, ni lors des assises, ni dans le dossier de presse qui a suivi. Même si la rencontre auprès du ministère est un 1er pas, nous avons souhaité rédiger un communiqué de presse pour réaffirmer notre place comme acteur essentiel de la santé mentale et de la psychiatrie en France.



CONFÉRENCE SUR LA PRESCRIPTION DES AIDES TECHNIQUES

Par Cédric GAVIER – Ergothérapeute et référent pédagogique, Délégué Territorial (54)



Photographie prise au cours de la conférence, amphithéâtre – IFMK Nancy

La prescription des aides techniques fait partie des avancées majeures du métier d'ergothérapeute. Cette délégation de prescription a été récemment proposée par le rapport du Dr Philippe Denormandie, intitulé « Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : une réforme structurelle indispensable » dans le but d'améliorer le parcours des personnes en matière d'accès et d'usage des aides techniques.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Comment intégrer la prescription dans notre pratique quotidienne ?

Ce sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre lors d'une conférence ouverte à tous les ergothérapeutes jeudi 21 octobre 2021.

Organisée par la délégation territoriale ANFE de Meurthe-et-Moselle et par l'Institut de formation en ergothérapie de Lorraine et Champagne-Ardenne, cette soirée a accueilli 128 ergothérapeutes autour de trois présentations successives :

- En première partie, la présentation de Guillaume Pelé (ergothérapeute, cadre de santé et vice-président de l'ANFE) a permis d'explorer les aspects historiques, éthiques et réglementaires de la démarche de prescription. Il a ensuite précisé les différentes étapes qui mèneront à la mise en application de la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.

- Une seconde partie, animée par Cédric Gavier (ergothérapeute, référent pédagogique IFE), a démontré l'intérêt de réaliser un diagnostic ergothérapique complet s'appuyant sur le profil occupationnel de la personne, et ce, quel que soit le mandat. Intégrer la prescription des aides techniques est donc une piste d'intervention, le diagnostic ergothérapique pouvant soulever d'autres champs d'intervention pour l'ergothérapeute.
- Une dernière partie, animée par Stéphanie Destainville (ergothérapeute), nous a offert une vision pratique avec un retour de l'expérimentation sur la prescription de fauteuils roulants réalisée par les ergothérapeutes du CMPR de Lay-Saint-Christophe (Meurthe-et-Moselle).

À l'issue de ces présentations, un apéritif convivial a été servi aux participants, ce qui a permis de poursuivre les échanges sur la pratique professionnelle.

Il s'agissait également de mettre en avant le rôle et les missions de l'ANFE comme soutien des ergothérapeutes sur des sujets déterminés à faire évoluer la profession. Un objectif sous-jacent de cette soirée était de créer une vraie dynamique entre les ergothérapeutes du département de Meurthe-et-Moselle et d'envisager des regroupements futurs pour échanger autour de pratiques innovantes et améliorer la représentativité des ergothérapeutes auprès des tutelles.

Retour de conférence :

À la fin de la soirée, un questionnaire Google® Forms a été soumis aux participants pour donner leur avis sur le contenu de l'événement.

À J+5, nous obtenons un taux de réponse de 53,2 % à ce questionnaire, ce qui permet d'exploiter quelques résultats et de mettre en lumière des pistes de réflexion futures :

Public présent :

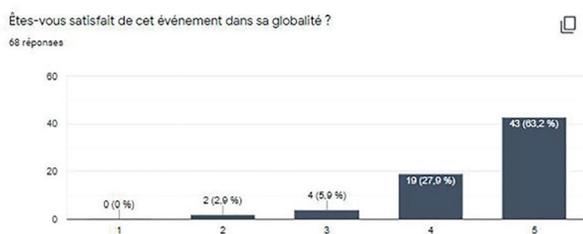
Parmi les répondants, 80,6 % sont ergothérapeutes, 11,9 % sont étudiants en ergothérapie, 3 % sont cadres de santé, et 3 % sont ergothérapeutes en poursuite d'études.

La très grande majorité travaille en Meurthe-et-Moselle ou dans les départements limitrophes. La communication autour de l'événement semble avoir été efficace, et le choix du tout-présentiel a réussi à trouver son public malgré les conditions sanitaires encore en vigueur (passe sanitaire et port du masque obligatoires).

Nous pouvons d'ailleurs souligner qu'un réel engouement a eu lieu dès la mise en ligne des inscriptions, avec une nécessité de revoir la localisation de la conférence pour accueillir un plus grand nombre de participants. La conférence a donc eu lieu dans les locaux de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de Nancy.

Satisfaction générale :

L'événement a manifestement été largement apprécié avec 91,10 % de personnes « satisfaites » à « très satisfaites ». Ces résultats nous encouragent à réitérer ce type de manifestations, d'autant plus que 100 % des répondants s'accordent à dire que ce genre d'événement devrait être réédité.



Résultats de la question posée concernant la satisfaction globale de l'événement.

Parmi les thématiques que les participants souhaiteraient voir abordées lors d'une prochaine rencontre, 56,30 % des réponses concernent les troubles neurodéveloppementaux (TND), 50 % la promotion de l'activité physique en ergothérapie et 39,10 % les modèles conceptuels en ergothérapie.

Perspectives :

Vu la forte attractivité de la thématique, il conviendrait d'exporter ce type de conférence sur différents territoires. Le partenariat entre les IFE de France et les délégués territoriaux peut se révéler tout à fait efficace.

À noter que la formation initiale des ergothérapeutes sera aussi concernée par cette avancée et devra intégrer dans le cursus de formation des éléments clés de la prescription :

- la responsabilité individuelle de l'ergothérapeute prescripteur,
- la responsabilité collective pour garantir une certaine légitimité de la profession dans cette mission, en s'appropriant notamment l'étape de levée de doute à intégrer dans le processus d'intervention en ergothérapie,
- les aspects juridiques et liés aux assurances, et la question du financement par l'assurance

maladie.

Des travaux sont déjà en cours d'élaboration pour assurer cette formation aux étudiants de troisième année qui seront diplômés au moment de la mise en application de la prescription des ergothérapeutes.

À l'heure actuelle, plusieurs éléments restent encore sans réponse : quelle liste d'aides techniques ou de dispositifs médicaux fera l'objet d'une prescription par l'ergothérapeute ? Dans quel contexte l'ergothérapeute pourra-t-il effectivement prescrire ? Il conviendra donc à chacun d'assurer une veille au cours des prochaines semaines. Les ergothérapeutes pourront bien entendu s'appuyer sur les délégués ANFE de leur région.

Bibliographie :

<https://www.handicap.gouv.fr/rapport-denormandie-chevalier-des-aides-techniques-pour-lautonomie-des-personnes-en-situation-de?amp>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043421566>

Amalberti, R. (2014). Intérêt et limites des modèles de décision médicale : éléments d'histoire et situation actuelle. *Laennec*, 62, 14-26. <https://doi.org/10.3917/lae.144.0014>

L'ANFE REJOINT LA FEDRHA

La Fedrha est la Fédération de recherche pour le handicap et l'autonomie (anciennement IFRH-Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap). Elle regroupe différentes équipes de recherche et sociétés savantes engagées sur la thématique du handicap. Les objectifs de la Fedrha sont :

- Porter, supporter et promouvoir les recherches visant à améliorer la vie des personnes qui connaissent des situations de handicap ou tout risque de perte d'autonomie, en privilégiant la mutualisation et la collaboration en France et à l'international, et contribuer à une meilleure qualité de ces recherches
- Favoriser les approches pluridisciplinaires, décloisonner les approches, en s'adressant notamment aux jeunes chercheurs pour constituer pour eux et avec eux un réseau ressource
- Impliquer les acteurs sociétaux et industriels, afin d'améliorer la pertinence et l'impact des recherches pour les personnes concernées, ainsi que le transfert des connaissances ou des technologies

L'ANFE était présente lors de l'Assemblée Générale de la Fedrha qui s'est tenue le 30 septembre à La Sorbonne. Notre adhésion ayant été validée, l'association en est désormais membre. Il s'agit d'une opportunité pour ancrer les ergothérapeutes dans les réseaux de recherche.

LE CONCOURS DU MEILLEUR ARTICLE

Par Sarah BÉGUIN - Secrétaire de rédaction de la revue ergOTHérapies

Le concours du meilleur article : Syrielle Zouakh, lauréate du prix 2020-2021

Le concours du meilleur article issu de mémoires écrits pour l'UE « Évaluation de la pratique professionnelle et recherche » pour la validation du Diplôme d'État (DE) d'ergothérapeute a été organisé pour la première fois en 2018. Il faisait alors suite au concours des mémoires, qui existait depuis de longues années. Organisé par la revue ergOTHérapies, il permet de proposer aux ergothérapeutes nouvellement diplômés une première expérience d'écriture d'article scientifique, à partir de leur mémoire de fin d'études, et en cas de succès une publication dans la revue.

Parmi les candidats de 2020, c'est Syrielle Zouakh qui a remporté en 2021 le prix de 450 euros offert par l'ANFE, ainsi qu'un abonnement d'un an à la version numérique de la revue ergOTHérapies. Son prix lui a été symboliquement remis lors de l'assemblée générale de l'ANFE le 27 novembre 2021, durant laquelle elle a présenté son travail aux adhérents.

Son article, portant sur l'évaluation des troubles de l'oralité alimentaire chez l'enfant de 4 à 18 ans, a été sélectionné par un jury d'ergothérapeutes, parmi 17 candidats. Le jury compte une trentaine d'ergothérapeutes, tous adhérents à l'ANFE (pour en faire partie il suffit d'avoir une expérience d'écriture – comme un mémoire ou un article –, d'être adhérent à l'ANFE l'année de lancement du concours, et d'envoyer une demande et un CV à l'adresse revue.secretariat@anfe.fr). Durant plusieurs mois, les jurés ont pris le temps de lire une partie des articles reçus et de les noter selon des critères précis ayant trait à leur méthodologie, la centralité de la démarche ergothérapique et leur présentation conforme à un article scientifique. Au terme de la sélection de cette année, l'article de Syrielle a été choisi, puis publié dans la revue ergOTHérapies n° 82, en juillet 2021. Deux autres articles ont également été choisis pour être publiés dans les revues d'octobre 2021 et janvier 2022.

Syrielle Zouakh a été formée à l'IFE de Créteil et a rédigé son mémoire sous l'égide de sa directrice de mémoire Marie Ruffier-Bourdet, pour qui le sujet de l'oralité chez l'enfant est au cœur de la pratique. Syrielle Zouakh a ainsi pu proposer un outil ergothérapique centré sur l'occupation repas.

Son thème de recherche innovant, l'originalité de la forme et du fond, la méthodologie ont placé l'article comme le meilleur de la sélection. L'évaluation et ses manques sont au cœur de ce travail ;

Or cette évaluation est absolument nécessaire aux ergothérapeutes pour évoluer et faire reconnaître leurs spécificités. Consciente de ce manque d'outils permettant d'objectiver les troubles de l'oralité, Syrielle Zouakh a créé le Repas de l'enfant et performance occupationnelle (REPO) : un outil d'évaluation des facteurs influençant l'occupation repas, qui s'appuie sur le Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnel (MCREO). Une suite logique de ce travail serait à présent de poursuivre les tests pour améliorer les versions à venir.

Syrielle Zouakh poursuit actuellement la maîtrise en ergothérapie à l'Université de Montréal. Elle a justement effectué un stage au CHU Sainte-Justine, en clinique de dysphagie pédiatrique – un centre de pointe avec des professionnelles expertes des troubles alimentaires de l'enfant –, où elle a recueilli beaucoup d'informations qui lui ont donné envie d'améliorer l'outil. Elle travaille actuellement sur ce projet de manière autonome, et la phase d'essai clinique n'est pas encore à l'agenda. Nous lui souhaitons néanmoins de pouvoir poursuivre les études sur cet outil !

JOURNÉE MONDIALE DE L'ERGOTHÉRAPIE 2021

La journée mondiale de l'ergothérapie a eu lieu, le 27 octobre dernier. Le thème de la WFOT, cette année, était «**Appartenir. Être soi-même**».

Nous avons alors mobilisé les ergothérapeutes de la France entière pour notre challenge #OTen30secondes, nous voulions ainsi nous assurer que les personnes qui avaient des messages à partager sur l'inclusion, la diversité, la discrimination, l'équité, l'égalité, ou tout autre choses, aient une voix.

Cette journée a été un réel succès. La mobilisation, l'engouement et les réactions des ergothérapeutes ont été au rendez-vous !

Plus de 22 000 personnes ont été touchées par nos publications. Nous pouvons alors affirmer que l'objectif de faire parler de l'ergothérapie a été atteint !

Nous comptons sur votre participation l'an prochain. Car vous êtes les mieux placés pour en parler !

RENCONTRE NATIONALE DES ERGOTHÉRAPEUTES EN SANTÉ MENTALE

Par le GRESM, groupe de réflexion en santé mentale

Première rencontre nationale des ergothérapeutes en santé mentale : Projet de vie et parcours de soin, quelle place prend l'ergothérapeute ?

Le 1er octobre 2021 s'est tenue la 1re journée de rencontre nationale des ergothérapeutes en santé mentale, à PARIS, organisée par le GRESM (Groupe de réflexion sur l'ergothérapie en santé mentale), groupe d'intérêts de l'ANFE. La thématique choisie était : « Projet de vie et parcours de soin : quelle place prend l'ergothérapeute ? »

Prévue de longue date, cette rencontre a réuni une cinquantaine d'ergothérapeutes, exerçant au sein de la psychiatrie de secteur (intra et extra), dans le domaine médico-social et en libéral, ainsi que des étudiants. Les participants sont venus des différentes régions de France, des DROM-COM et de Belgique.

Cette rencontre s'inscrit aussi dans l'évolution générale des pratiques en psychiatrie en France et dans un contexte de besoins croissants d'accompagnement en santé mentale de la population.

Un enjeu fort

L'enjeu de cette journée était de se rencontrer dans la diversité des pratiques, mais aussi de dessiner de nouvelles perspectives. Ainsi a-t-elle été construite sous la forme d'alternances entre des séances plénières et des ateliers participatifs. Nous avons eu la chance d'écouter Raphaëlle de Neegaard Mathurin et Philippe Maugiron, médiateurs de santé/pairs, et Denis Leguay, médecin psychiatre et président de l'association Santé Mentale France, et d'échanger avec eux. Une table ronde avec la participation des ergothérapeutes Audrey de Lussac, Maria Carneiro, Laurent Berges et Gwenaëlle Delourme a également été l'occasion de croiser des points de vue à partir des questions formulées par les participants.



Constats

Parmi les questions des participants : « Comment redonner le pouvoir d'agir aux personnes ? » ou « L'inclusion sociale est-elle vraiment pour tous ? » ; « Comment faire entendre la pertinence de notre accompagnement à domicile ? » ; « Comment fédérer des partenaires pour diversifier les possibilités d'inclusion, concernant l'insertion professionnelle ? » ; « Comment réduire la dépendance aux soins ? ». C'est à partir de ces interrogations qu'ils ont partagé leurs réflexions, mais aussi leurs rêves et imaginé des perspectives concrètes. Ces échanges, ces questionnements et ces propositions témoignent des préoccupations des ergothérapeutes et doivent être le terreau d'un nouvel élan dans la dynamique du Gresm.

De nouvelles manières de penser le soin ergothérapeutique en santé mentale ont été explorées, l'importance de considérer le sujet au centre de la réflexion et des pratiques a été soulignée, tout comme le fait d'intégrer la notion de rétablissement dans une démarche de réhabilitation psychosociale qui pourrait associer le soin psychique, la remédiation cognitive et l'insertion sociale.

La participation et le dynamisme de chacun ont fait de cette journée un moment à la fois intense et convivial. De nombreux participants nous ont signifié l'importance de cette rencontre qui leur a apporté « un nouveau souffle » et le sentiment de ne pas être « isolés dans leurs réflexions professionnelles », et évoquent un « congrès très riche en échanges avec leurs pairs ».

nous rassembler, nous unir, échanger pour promouvoir notre identité professionnelle et la spécificité de notre démarche de soin et d'accompagnement au service des personnes que nous accompagnons.

Un grand bravo aux membres du GRESM pour avoir eu l'idée de cette journée et l'avoir rendue possible ! Un immense merci à Raphaëlle et Philippe pour leur engagement dans leur métier de MSP et leur motivation contagieuse !

De nombreux rêves ont été évoqués lors de ces rencontres : à nous de les transformer, ENSEMBLE, par petits pas concrets. »

Le Groupes de réflexion des ergothérapeutes en santé mentale

Vous avez des questions et/ou envie de rejoindre le Gresm ? Écrivez à gresm@anfe.fr.

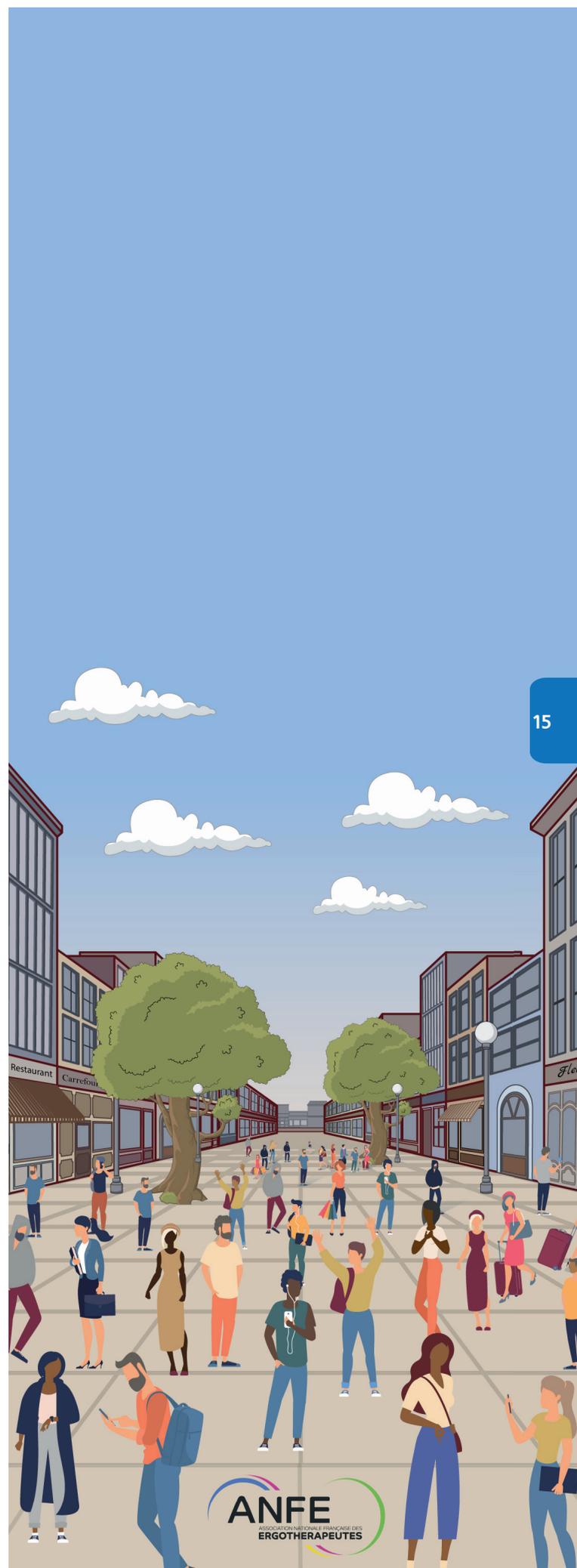
PRIX FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT

L'ANFE, en tant que société savante, est engagée de longue date dans la production et la diffusion des données probantes en ergothérapie et de l'EBP. La diffusion des données issues de la recherche passe notamment par la publication d'articles scientifiques. Aussi, l'ANFE s'est à nouveau associée à la Fondation Matmut Paul Bennetot et a initié le Prix de la meilleure publication en ergothérapie.

Ce prix, exceptionnel, vise à récompenser les ergothérapeutes ayant publié des articles scientifiques dans des revues internationales ou dans la revue ergOTHérapies (revue française de l'ergothérapie éditée par l'ANFE). Douze articles ont été reçus et évalués par le Comité Scientifique de l'ANFE. Nous remercions et félicitons les candidats pour la qualité des articles soumis.

Les lauréats de ce prix sont :

- **Catégorie « Publication internationale – jeune chercheur »**
 - o 1er prix (2500€) : Alice Pellichero - Barriers and facilitators to social participation after driving cessation among older adults: A cohort study - Annals of Physical and Rehabilitation Medicine
 - o 2nd prix (1500€) : Hélène Lebrault - Exploring the use of the Cognitive Orientation to daily Occupational Performance (CO-OP) with children with executive functions deficits following severe acquired brain injury: a single case experimental design study - Annals Physical and Rehabilitation Medicine
- **Catégorie « Publication francophone »**
 - o 1er prix (1000€) : Gaëlle Riou - Ergothérapie et télésoin : revue de littérature - ergOTHérapies



DE L'ACTIVITÉ À L'OCCUPATION, DE 2001 À 2021

Par Hélène HERNANDEZ - Ex-directrice de l'IFE de l'UPEC, Marie-Chantal MOREL-BRACQ - Ex-directrice de l'IFE du CHU de Bordeaux, membres du collège éditorial, Jean-François BODIN - Formateur à l'IFE de l'Université de Lyon I, Lisbeth CHARRET - Formatrice à l'IFE ADERE et Anne-Cécile DELAISSE - Doctorante à University of British Columbia.

Les 60 ans de l'ANFE (3^e volet) : De l'activité à l'occupation, de 2001 à 2021

Dans les deux LME précédents (numéros 48 et 49), de mai et septembre 2021, nous avons produit deux articles pour évoquer les événements marquants pour l'ANFE au cours d'un premier paradigme centré sur le bienfait des activités artisanales, c'est-à-dire la période des « pionnières et pionniers », de 1961 à 1980 ; puis nous nous sommes intéressés au deuxième paradigme de l'ergothérapie en France, le paradigme d'ouverture à l'environnement, de 1980 à 2000. Dans cette parution du LME, nous envisageons la période du troisième paradigme de 2001 à 2021 au cours duquel s'articule le passage de la notion d'activité à celle d'occupation, par le développement de la recherche scientifique.

Comme précédemment, nous continuons à nous référer à la sociologie des organisations et des associations (Laville et Sainsaulieu, 2013) identifiant trois dimensions caractérisant la vie et le développement de l'association : 1/ le rassemblement des membres et le développement de l'association ; 2/ la communication ; 3/ les actions menées pour être reconnus par ses pairs, les pouvoirs publics mais aussi le grand public.

Dimension fédérative : un nombre croissant d'ergothérapeutes et d'adhérents à l'ANFE

Durant cette période 2001-2021, l'ANFE s'est professionnalisée : la présidence d'Éric Trouvé durant dix-sept années (2004-2021) et le recrutement d'une directrice en 2004, chargée du développement

économique (formation, édition, congrès) et de la gestion des salariés, a permis non seulement une stabilité et une pérennité, mais un fort développement de l'association. C'est la durée la plus longue qu'ait connue l'association en ce qui concerne sa présidence : elle a permis de porter à long terme de nombreux projets. Ainsi, l'association a développé des services : offres d'emploi, mémoires en ligne à partir de 2016, l'accès à OTD Base (2007), des groupes d'intérêt en pédiatrie avec le GEPPE, en santé mentale avec le GRESM, en intégration sensorielle avec ErgoInSens, pour le développement durable avec R2DE, sur le télésoin.

Sous l'impulsion du conseil d'administration de l'ANFE, l'ANFE s'organise en 2012, avec une nouvelle gouvernance, ce qui aboutit d'une part, à un projet associatif et, d'autre part, à la création de trois comités :

- Un comité d'éthique et d'exercice sur toutes les questions de la pratique professionnelle ;
- Un comité scientifique comprenant les collèges de formation, d'édition et de recherche ;
- Un comité territorial avec des délégations dans diverses régions et départements.

En outre, le service de formation continue (SFC) se déploie de manière importante pour répondre aux besoins de formation tout au long de la vie. Le tableau ci-dessous montre bien une constante progression du nombre de stagiaires formés : près de trois fois plus sur les dix dernières années, bénéficiant de l'engagement de 154 formateurs en 2019 (ANFE, 2020).

Évolution de l'activité du Service de formation continue

Le SFC obtient en février 2017 la certification « NF Service Formation » (NF 214) délivrée par l'AFNOR, ce qui montre le souci fort de professionnalisation de l'ANFE et la volonté d'améliorer continuellement la qualité des actions de formation. Une partie d'entre elles sont reconnues comme valant un développement professionnel continu.



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de formations proposées	85	103	102	110	114	106	106	115	125	116	116
Nombre de stagiaires formés	991	1071	1251	1464	1494	1591	1613	1665	2013	2208	2975

Dans les faits marquants de cette période, l'association a déménagé deux fois : en 2000, du 38, rue Oudiné à Paris (XIIIe) au 34, avenue Aristide-Briand à Arcueil, puis retour à Paris XIIIe en 2012, au 64, rue Nationale. Autre fait qui montre une maturité fédérative, deux manifestations ont été organisées avec les étudiants regroupés dans une union nationale des associations d'étudiants en ergothérapie (UNAEE) : le 7 février et le 16 mars 2007 se sont réunies près de 2 000 personnes en direction du ministère de la Santé pour revendiquer un Bac + 3 et l'universitarisation de la formation. Les étudiants obtiendront des indemnités de stage, l'ANFE décrochant l'avancée du calendrier de la réingénierie du diplôme. Jamais les étudiants et les ergothérapeutes n'étaient descendus dans la rue ! (Le Monde de l'ergothérapie, 2007).



Manifestation, février 2007

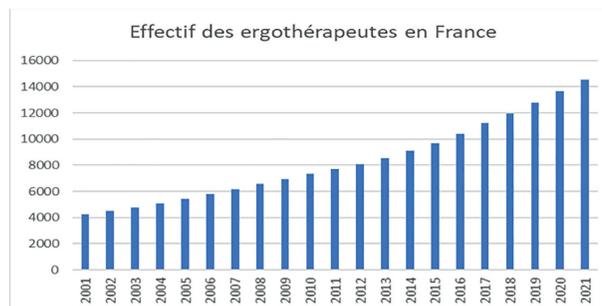
Autre fait notable, l'accroissement du nombre d'ergothérapeutes. Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé (DREES), l'effectif des ergothérapeutes était de 4 241 en 2001, et il est de 14 548 au 1er janvier 2021. L'âge moyen est de 38.8 ans, les femmes représentant plus de 87 % des professionnels. Quant au nombre d'ergothérapeutes en exercice libéral, il est de 2 266, sachant qu'une partie importante couplent l'exercice libéral et le salariat. La densité des ergothérapeutes pour 100 000 habitants est de 20.37 %.



Manifestation, mars 2007

Ainsi de 2001 à 2021, le nombre d'ergothérapeutes en France a été multiplié par 3.5, ce qui est une progression très importante au regard d'autres professions paramédicales, mais encore insuffisante pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux de la population.

Au niveau européen, en comparaison, COTEC affiche l'effectif des ergothérapeutes en 2005, à 65 066 ergothérapeutes, en 2012, à 124 723 et en 2021, à 294 042 (COTEC, 2021) : le chiffre double en 2012 et fait plus que doubler en 2021. La croissance est très forte, bien plus qu'en France.



Source : DREES, Séries statistiques

Le nombre d'adhérents à l'ANFE croît aussi, et il s'établit en septembre 2021 à 2 175 adhérents, soit 15 % des ergothérapeutes. Il n'était que de 1 074 en 2015, le cap des 1 000 adhérents ayant été atteint en juin 2015. En Europe (COTEC, 2021), en 2005, 54 097 ergothérapeutes étaient adhérents à une association, soit 83 % de l'effectif des professionnels ; en 2012, l'effectif d'adhérents était de 60 738, soit 48 %. De même, le pourcentage d'adhérents en France par rapport aux professionnels diminue en 2021 : il passe de 17.11 % en 2005 à 15 %. Pour autant, l'association s'appuie sur ce vivier important pour fonctionner avec aujourd'hui 219 bénévoles, représentant 11 % des adhérents et 1.5 % des ergothérapeutes, et ce, en sus des 7 salariés.

Se fédérer sur le territoire français, c'est aussi se fédérer au niveau européen et mondial.

Si, très tôt, l'ANFE a ressenti le besoin de se joindre à d'autres associations d'ergothérapeutes, au-delà de notre pays, pour y puiser de la richesse au développement de la profession, aujourd'hui, elle est partie prenante au sein du Council of Occupational Therapists for the European Countries (COTEC) et de la World Federation of Occupational Therapists (WFOT). Cette représentation honore notre association et notre profession, puisque l'ANFE a accueilli le congrès de COTEC et celui d'ENOTHE en 2000, et qu'elle fera de même pour le congrès de la WFOT en 2022.



Affiche du Congrès européen Ergo 2000

Dimension communicative : un développement de nombreux moyens et outils, une imprégnation de la science de l'occupation

Internet et les réseaux sociaux se sont développés, L'ANFE ayant constamment amélioré sa communication tant par son site Web que par l'ouverture de comptes Facebook et Twitter en 2013, et LinkedIn en 2018, que par l'instauration d'une newsletter très régulière devenue hebdomadaire, et la mise en place en tant que de besoin de webinaires dès 2019.



Ceci complète le bulletin de liaison transformé en

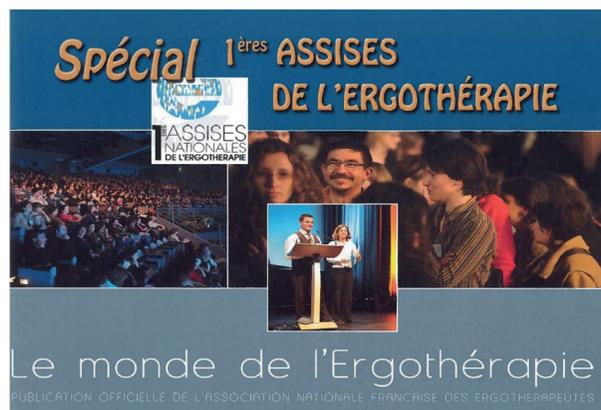
Couverture d'ErgOTHérapies n°1

Le Monde de l'ergothérapie, en 2007, et Le Journal d'ergothérapie. Celui-ci paraît aux éditions Masson dès 1980, il change de nom pour la revue ErgOTHérapies, éditée par l'ANFE en partenariat avec TMS en 2001, puis avec Solal en 2005, de Boeck-Solal en 2012, et ensuite de Boeck Supérieur depuis 2016 : la revue passe alors aussi au format numérique. Quelques numéros d'Ergoscope ont été offerts gratuitement aux ergothérapeutes en 2009 et 2010 : il s'agissait d'un petit format présentant l'ANFE et des dossiers d'actualité, souvent dans une dimension interprofessionnelle. Ainsi, tout un panel d'outils de communication a été développé pour s'adresser aux ergothérapeutes et les informer, avec l'ambition de leur donner envie, aussi, de s'engager dans l'ANFE.

D'autres formes de communication sont employées comme les interventions dans les IFE, celles auprès des stagiaires de formation continue, afin de présenter l'association et ses services. De manière proactive ou en réponse à des sollicitations journalistiques, les relations avec la presse et les médias audiovisuels se sont accrues, sous forme d'articles ou interviews dans la Gazette des Communes, Le journal du Parlement, Doctissimo, le magazine Ça m'intéresse, Vivre FM, Europe 1, France Inter, France 5, Gulli, ainsi que divers reportages sur France 3 et France 5.

Ces publications rendent visible la diversité de la pratique professionnelle, y compris dans le secteur médico-social et au domicile des personnes accompagnées.

Sur un plan scientifique, et de manière politique, l'ANFE a organisé quatre éditions d'Assises nationales de l'ergothérapie en 2008 («Ergothérapie et politique de santé», 2011 (« Recherche en ergothérapie : pour une dynamique des pratiques »), 2015 (« L'activité humaine, un potentiel pour la santé ? »), 2019 (« Participation, occupation et pouvoir d'agir : plaidoyer pour une ergothérapie inclusive »), ainsi que deux Journées nationales de l'ergothérapie (JNE), à Toulouse en 2018 (« Engagement, occupation et santé. Une approche centrée sur l'accompagnement de l'activité de la personne dans son contexte de vie ») et Caen en 2021 (« Recherche en ergothérapie : comprendre et dynamiser les pratiques »).



Premières Assises de l'Ergothérapie en 2008

Ces événements témoignent d'une évolution vers la science de l'occupation et vers la recherche. L'ANFE a aussi participé aux initiatives d'Ergothérapie pratique dans diverses régions, y compris avec la présence de ministres (comme Michèle Delaunay à Nancy, en 2011). L'ANFE a su fédérer, chaque année, de nombreuses équipes pour la Semaine nationale de l'ergothérapie, depuis 2009, avec « Bien vieillir, j'en fais mon projet », ainsi que pour la Journée mondiale de l'ergothérapie depuis 2010, instaurée tous les ans, le 27 octobre. Elle intervient au congrès de l'UNAEF depuis 2007.



Congrès UNAEF, UPEC, 2009

L'édition de nombreux ouvrages a contribué à accentuer cette dimension communicative, tant pour les ergothérapeutes que pour les autres professionnels, tout en marquant peu à peu la pratique de la notion occupationnelle, ce que nous retrouvons dès 2015 dans la Revue francophone pour

la recherche en ergothérapie, à laquelle collaborent des ergothérapeutes français.

Outre les publications liées aux événements comme les Assises ou les JNE, L'ANFE a fait paraître de nombreux ouvrages ces vingt années : c'est une dynamique nouvelle au regard des décennies précédentes. Certains ouvrages concernent l'exercice ergothérapique auprès de populations présentant telle ou telle pathologie ; certains abordent l'intérêt des modèles conceptuels sur le plan théorique et pratique, ou bien constituent des ressources pour formaliser les pratiques professionnelles ; d'autres encore s'adressent à la population dans un volet préventif ou très pratique, pour la vie quotidienne. Toutes ces publications sont sur le site de L'ANFE : www.anfe.fr.

La traduction du livre de Doris Pearce, en 2016, est un élément déterminant pour positionner l'occupation au cœur de l'ergothérapie, comme le montre l'ouvrage sur le diagnostic en ergothérapie.



Le Monde de l'ergothérapie a mis à l'honneur la science de l'occupation depuis février 2018 (LME n°37 et suivants) en y consacrant un ou plusieurs articles dans chaque numéro. Ainsi, la science de l'occupation vient irriguer tant la formation initiale que la pratique professionnelle des ergothérapeutes.

Couverture du livre de Doris Pearce

Par ailleurs, la lecture des numéros du Monde de l'ergothérapie révèle une participation associative sur tout le territoire centrée sur l'ergothérapie et sur l'association : Salon Autonomie, Salon Handica, Salon des seniors et de la famille, Journée du grand âge, Trophées du grand âge (depuis 2009), Trophées Silver Eco, Assises de la recherche et de l'innovation sociale, Vita Confort (2015), Salon des services à la personne (2016), Assises nationales de l'aide à domicile (2016), Journée Leroy-Merlin (2017), etc.

Enfin, en termes de communication, L'ANFE a reçu le soutien du COTEC, de la WFOT et d'ENOTHE sur la traduction du terme « Occupational Therapy » par « Ergothérapie ». Ceci doit servir de référence pour mener des actions visant à dénoncer les traductions erronées, et parfois malhonnêtes, de ce terme dans les ouvrages, articles et différents rapports (Le Monde de l'ergothérapie, 2019, n° 44).



Bureau directeur, 2009

Dimension pour la reconnaissance par la population, les autres professionnels et les pouvoirs publics : une légitimité croissante

Tous les efforts réalisés en termes de communication entendent mieux faire comprendre ce qu'apporte l'ergothérapie dans le domaine de la santé publique, mais aussi fortifient l'affirmation des ergothérapeutes dans leur pratique auprès des autres professionnels. Cette troisième période a consolidé et développé notre capacité à être mieux entendus et compris par une partie de la population, par un plus large éventail de professionnels de santé ou de travailleurs sociaux, mais aussi par des instances de décision. En 2017 a été recruté un directeur technique, Nicolas Biard, chargé du développement stratégique, qui assure ainsi une fonction de lobbying auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires : là où les bénévoles se démenaient pour soutenir des projets, l'arrivée d'un salarié permet d'en faire aboutir un certain nombre.

Mieux faire reconnaître L'ANFE et la profession s'est révélé nécessaire, tant l'enquête CATEL (2014), diligentée par L'ANFE, montrait la difficulté des ergothérapeutes à définir leur propre profession. D'autres investigations, dans le cadre de L'ANFE, ont conduit à une enquête sur la poursuite d'études supérieures (Caire et al., 2017) et sur les habitudes de lecture et d'écriture (Morel-Bracq et al., 2019 ; Hernandez et Riou, 2019) : les résultats sont plus rassurants car nombre d'ergothérapeutes s'engagent dorénavant dans des DU (diplôme délivré par une université), des Masters, un nombre non négligeable s'orientant vers le doctorat (une vingtaine de PhD et une bonne vingtaine de doctorants). Beaucoup se réfèrent à la lecture professionnelle et scientifique, surtout dans leur engagement en formation initiale (cours, accompagnement des étudiants dans leur mémoire) ou dans la poursuite de leurs études.

De même, l'écriture de règles professionnelles (2019) assoit la légitimité des ergothérapeutes. Le Livre blanc (2008) comme celui sur la santé mentale (Riguet et al., 2016) donnent la possibilité, là encore, de mieux apprécier l'apport de l'ergothérapie. Au même moment, la formation AMPS (Assessment of Motor and Process Skills, 2015) autorise un déploiement francophone depuis 2017 d'autant que la SOFMER (Société française de médecine physique et de réadaptation) recommande cet outil d'évaluation, pour les soins et l'accompagnement des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Le Label Cap Handeo, lancé par L'ANFE, en relation avec les acteurs de l'aide technique, est délivré depuis 2016, afin de contribuer à améliorer la qualité de la mobilité pour les personnes en situation de handicap. Quant aux tests de cognition mathématique, ils deviennent accessibles aux ergothérapeutes (ECPA, 2020) : c'est une belle reconnaissance pour notre profession. Par ailleurs, un contrat avec l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) est signé, en 2016, entre L'ANFE, le SIFEF et l'INRS sur

La PRAP2S, permettant ainsi aux étudiants de devenir formateurs en prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social (Jeay et Dazin, 2017). La responsabilité des ergothérapeutes dans l'adaptation du domicile (Richard et al., 2012) a été aussi redéfinie pour mieux maîtriser ce qu'elle recouvre, en lien avec les techniciens du bâtiment. La pratique des ergothérapeutes se retrouve confortée dans des domaines de compétences variés.

L'ANFE bénéficie, de la part du ministère de la Santé, d'un niveau de représentativité l'autorisant à être sollicitée par divers organismes. Par exemple, l'ANFE siège au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP, qui a remplacé, en 2007, le Conseil supérieur des professions paramédicales) parce qu'elle est reconnue comme l'association des ergothérapeutes sur le plan national. Ne disposant que d'un seul siège dans cette instance, l'ANFE a décidé de donner une des deux places de suppléants au syndicat des IFE français (SIFEFF), notamment pour les questions de formation. Elle a été, aux côtés du SIFEFF, dans la commission « Sportifs de haut niveau » entre 2010 et 2020, commission convoquée par le ministère de la Santé. Rappelons son engagement dans les groupes de travail pour la réingénierie du programme de formation (2007-2010), pour les orientations prioritaires de DPC (développement professionnel continu) (Hernandez et Vagny, 2018), du Collège national professionnel de l'ergothérapie dès 2016, devenu Conseil national professionnel de l'ergothérapie en 2018.

Ainsi, d'année en année, l'ANFE est conviée à de plus en plus d'audiences et groupes de travail par les diverses directions du ministère de la Santé, d'une part, et par la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle (DGESIP) d'autre part. Elle apporte aussi son expertise auprès de la Haute Autorité de santé (HAS) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Les retombées de ces engagements permettent aux ergothérapeutes d'accéder à la catégorie A, que ce soit dans la fonction publique hospitalière (2015) ou dans celle de la territoriale (2020) ; mais aussi d'élargir le recours à l'ergothérapie aux enfants, notamment pour les troubles des apprentissages (2017), en intervention précoce, dans le parcours de soin dans le cas des troubles « dys » (Le Monde de l'ergothérapie, 2019, 2020). De même, de nouvelles recommandations ouvrent la possibilité à diverses populations de recourir à notre profession : activité physique (Bocato et al., 2016) et son guide (Marchalot, 2019), soins palliatifs (2019), télésoin (Hamdi-Bourgois et Laborde, 2021 ; Hamdi-Bourgois et Cariteau, 2021) et tout récemment prescription d'aides techniques (Pelé, 2018 ; Le Monde de l'ergothérapie, 2020).

L'ANFE est également sollicitée pour un certain nombre de plans sanitaires : « Alzheimer et maladies apparentées » (depuis 2008), « Vivre chez soi » (2010), « AVC » (depuis 2010), « Autisme et Plateforme de coordination et d'orientation » (PCO, 2018). Il en va de même pour la révision du PMSI (2010) et du CSARR. Des rendez-vous ministériels sont obtenus

régulièrement, les derniers en date portant sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement et sur la cinquième branche de la Sécurité sociale.

Les délégations territoriales ANFE ont notamment à leur actif : le protocole de coopération Grand Est portant sur les aides techniques (depuis 2018), et le déploiement du dispositif PAERPA ayant pour objectif de maintenir la plus grande autonomie le plus longtemps possible dans le cadre de vie habituel de la personne (2014).

L'association contribue aussi à plusieurs réseaux : Groupe international francophone de formation aux classifications du handicap, GIFFOCH (2018) ; Réseau international des associations francophones des ergothérapeutes, RIAFE (2020) ; Fédération des soins primaires (2020). De même, elle participe, dès le début, à l'Union interprofessionnelle des associations de rééducateurs et médicotecniques (UIPARM). Elle y a pris part activement tant en termes d'organisation que sur le plan du contenu des journées nationales d'études et de recherche, ainsi que des différents séminaires. En outre, l'ANFE est membre de l'Observatoire du marché et des prix des aides techniques, et de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle.

La toute dernière période, pendant la pandémie de Covid-19, a vu s'entamer de nouvelles négociations avec le ministère de la Santé : diverses recommandations pour assurer les soins ont été émises, tant en soins de réanimation qu'en rééducation-réadaptation, ainsi que pour le retour au lieu de vie (Covid-19, 2020 a, b et c).

L'ANFE œuvre au cours des initiatives qu'elle organise avec d'autres partenaires associatifs : CNPE, l'Association française des ergothérapeutes en gériatrie (AFEG), le Syndicat français des ergothérapeutes libéraux (Synfel Ergolib), tous deux créés en 2002 ; l'Union nationale des associations des étudiants en ergothérapeutes (UNAEE), l'Association pour une ergothérapie transculturelle et solidaire Cap Ergo, l'association pour la recherche et la formation des ergothérapeutes de l'hôpital de Garches (ARFEHGA), toutes trois créées en 2016 ; et enfin l'association professionnelle recherche ergothérapie et science (Après) créée en 2008 et dissoute en 2015.

En tant que société savante, l'ANFE entend jouer son rôle, partager une expertise pour préparer et accompagner au mieux la profession en l'adaptant aux évolutions du métier et de la santé publique. Aussi, elle contribue depuis 2016, au sein de la Fondation Paul Bennetot, à encourager les jeunes chercheurs en ergothérapie. De plus, un groupe de bénévoles et de salariés a travaillé sur la pré-configuration d'une Fondation pour la recherche en ergothérapie. Portée par l'ANFE, la Fondation pour l'autonomie et l'inclusion par la recherche en ergothérapie (FAIRE) aura pour objet, à terme, d'aider les étudiants en Master et Doctorat, et de soutenir les chercheurs et ergothérapeutes cliniciens dans leurs recherches.

Conclusion

Depuis soixante ans, l'ANFE, principal organisme représentatif de la profession d'ergothérapeute en France, fédère les énergies des professionnels pour faire évoluer le statut de l'ergothérapie. Dès ses débuts, elle a joué un rôle important dans le développement de réponses aux problèmes des personnes vulnérables, dans la constitution d'une identité professionnelle, ainsi que dans l'organisation et la demande d'une réglementation pour la profession. L'ANFE agit sur les grands projets de société par sa participation aux plans de santé publique, travaux d'agences, observatoires et hautes autorités de l'État. Elle représente la profession auprès de toutes les instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives. Elle participe et contribue aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services sanitaires et sociaux. Les missions de l'ANFE se situent dans le cadre d'un projet stratégique quinquennal, qui est le fondement de la politique associative.

Quelle belle évolution durant ces soixante années de vie associative, qui se concrétise par la capacité, reconnue, d'organiser le Congrès mondial en août 2022, événement majeur pour la profession !

Bibliographie

- Alexandre, A. Lefèvre, G., Palu, M., Vauvillé, B. (2010). Ergothérapie en pédiatrie. ANFE –Solal.
- ANFE-CATEL (2014). Enquête nationale sur la démographie et les activités des ergothérapeutes en France. Image précise de l'exercice des ergothérapeutes sur le territoire.
- ANFE (2020, a). Accompagnement en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) de l'hôpital au lieu de vie.
- ANFE (2020, b). Prise en charge en ergothérapie des patients atteints de maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) en réanimation et en soins intensifs.
- ANFE (2020, c). Guide rapide pour les ergothérapeutes : rééducation/réadaptation pour les personnes récupérant du COVID-19.
- Biard, N. et Galbiati, C. (2019). Instauration d'un forfait précoce pour les enfants présentant un trouble du neurodéveloppement (TND). Le Monde de l'ergothérapie (41), p. 10-11.
- Bolcato, A., Combiér, C., Borel, M. (2016). Activité physique adaptée et ergothérapie au service de l'accompagnement de la personne boulimique. ErgOTHérapies (63), pp. 43-49.
- Caire, J.-M., Rouault, L., Chavoix, C., Laprevotte, J., Biard, N. (2017). État des lieux des ergothérapeutes en études supérieures. Le Monde de l'ergothérapie (34), pp. 25-26.
- Cotec (2021) Summary of the profession. <https://www.coteceurope.eu/wp-content/uploads/2021/06/Summary-of-the-Profession-2021-FINAL.pdf>
- Dubois, B., Thiébaud Samson, S., Trouvé, E., Tosser, M., Poriel, G., Tortora, L., Riguet, K., Guesné, J. (2017). Guide du diagnostic en ergothérapie. ANFE – De Boeck.
- Franco, A. (2010). Rapport de la mission « Vivre chez soi », présenté à Madame Nora Berra, Secrétaire d'État en charge des Aînés.
- Hernandez, H. & Vagny, V. (2018). Orientation prioritaires DPC et reconnaissance de CNPE par l'État. Le Monde de l'ergothérapie (44), pp. 18-19.
- Hernandez, H. & Riou, G. (2019). Habitudes de lecture professionnelle et scientifique des ergothérapeutes en France : un engagement difficile mais prometteur. Dans M.-H. Izard (dir.), Expériences en ergothérapie, 32e série (pp. 41-52). Sauramps Médical.
- Jeay, F. et Dazin, L. (2017). Formation, prévention des risques liés à l'activité physique : L'ANFE signe une convention avec l'INRS. Le Monde de l'ergothérapie (34), p. 22.
- Laville, J.-L. & Sainsaulieu, R. (2013). L'Association. Sociologie et économie, Fayard, Pluriel.
- Le Monde de l'ergothérapie (2007), Manifestation des étudiants et professionnels ergothérapeutes du 16 mars 2007. Le Monde de l'ergothérapie (2), pp. 10-13.
- Le Monde de l'ergothérapie (2007), Deux pas en avant, un pas en arrière = un pas en avant. Le Monde de l'ergothérapie, (2), pp. 14-15.
- Le Monde de l'ergothérapie (2020). Les ergothérapeutes de la fonction publique territoriale passent en catégorie A. Le Monde de l'ergothérapie (46), p. 31.
- Le Monde de l'ergothérapie (2020). Parcours des 1 000 premiers jours de la vie. Le Monde de l'ergothérapie (45), p. 20.
- Le Monde de l'ergothérapie (2020). Lancement d'une mission nationale sur les aides techniques. Le Monde de l'ergothérapie (45), p. 29.
- Marchalot, I. (2019). L'activité physique sur prescription en France : fin 2019, où en sommes-nous ? Le Monde de l'ergothérapie (45), p. 5.
- Morel-Bracq, M.C., Hernandez, H., Chassan, C., Biard, N. & Chavoix, C. (2019). La veille professionnelle des ergothérapeutes exerçant en France : une question d'intérêt, de compétences et de disponibilité ? ErgOTHérapies (73), pp. 67-75.
- Pelé, G. (2018). Protocole de coopération : délégation de la prescription de fauteuils roulants aux ergothérapeutes. Le Monde de l'ergothérapie (37), p. 6.
- Pierce, D. (2016). La Science de l'occupation pour l'ergothérapie. ANFE – De Boeck.
- Richard, C., Colvez, A. & Blanchard, N., (2012). État des lieux de l'ergothérapie et du métier d'ergothérapeute en France. Analyse des représentations socioprofessionnelles des ergothérapeutes et réflexions pour l'avenir du métier. ErgOTHérapies (48), pp. 37-48.
- Riguet, K. (coord.), Katsaros, I., Poullain, C., Riou, G. (rédaction) (2016). Ergothérapie en santé mentale, Enjeux et Perspectives, ANFE et GRESM.
- Thiébaud Samson, S. (2018). Quels fondements pour une pratique durable en ergothérapie ? Dans M.-H. Izard (dir.), Expériences en ergothérapie, 31e série (pp. 283-291). Sauramps médical.



CONGRÈS MONDIAL WFOT - REPORT À AOUT 2022

Le comité exécutif de la WFOT a pris la décision de reporter le congrès du 27-30 mars 2022 au **28-31 août 2022 à Paris**. Les raisons de ce changement de date sont dues aux incertitudes liées à la pandémie du COVID-19, notamment des préoccupations relatives à la disponibilité des vaccins, aux restrictions gouvernementales et à la sécurité des voyages.

Le lieu du congrès a offert la flexibilité de reprogrammer l'événement aux dates du mois d'août afin de donner une plus grande opportunité à la communauté des ergothérapeutes de se réunir en toute sécurité et de participer à un congrès exceptionnel en 2022. Aucun changement n'est prévu au programme.

ACTUALITÉS ERGOTHÉRAPIQUES

COTEC : 35 ANS D'EXISTENCE

Par Amandine TISSIER – Déléguée ANFE au COTEC



En 2021, le **COTEC** : « **Council of Occupational Therapists for the European Countries** » célèbre ses 35 ans d'existence. C'est au travers d'une campagne menée sur les réseaux sociaux que le COTEC a mis en lumière ses différentes associations membres. Ce fut également une année pour revenir sur des temps forts du COTEC.

En 1986, le COTEC est créé dans le but de rassembler les points de vue de plusieurs associations nationales en ergothérapie. Les dix membres fondateurs mirent en place le Comité européen des ergothérapeutes et se rassemblèrent pour la première fois à Strasbourg.

En 1987 est publié le premier « **Summary of the Profession** ». Ce document est depuis publié chaque année par le COTEC sur son site. Il regroupe des données liées à l'ergothérapie dans tous les pays membres, dont le nombre d'ergothérapeutes, d'étudiants sortants, des informations sur l'entrée en études et la poursuite en master, la pratique dans chaque pays ou encore les équivalences de diplômes...

Un an plus tard, le premier congrès est organisé au Portugal. Il est depuis renouvelé tous les quatre ans dans un pays membre ; ce fut le cas pour la France en 2000. En 2020 ce fut le tour de la République tchèque qui fut malheureusement contrainte de le reporter en ligne en 2021 au vu de la situation sanitaire.

Un an après son adhésion à la WFOT (World Federation of Occupational Therapists) en 1994, le COTEC crée ENOTHE (« European Network of Occupational Therapy in Higher Education »), dont les buts sont d'unifier les programmes en ergothérapie en Europe et de travailler en lien avec le COTEC pour promouvoir le parcours de formation en ergothérapie en Europe. Depuis 2011, ces deux associations forment une alliance au sein d'Occupational Therapy Europe, rejoint plus tardivement par le ROTOS (« Research in Occupational Therapy and Occupational Science Foundation »), et organisent conjointement les

congrès, dont le premier s'est tenu à Galway en 2016.

En septembre 2021, la Roumanie devient la trente-deuxième association nationale membre. **Le COTEC représente désormais plus de 195 000 ergothérapeutes à travers l'Europe.** Ses objectifs sont de promouvoir l'ergothérapie via ses associations membres, afin de continuer à délivrer de l'ergothérapie de qualité, et ce en lien avec les pratiques existantes et émergentes fondées sur l'occupation et centrées sur la personne. Il permet également des partenariats à plus grande échelle afin de représenter ses pays membres dans des questionnements européens de santé et de société actuels.

C'est ainsi que, depuis trente-cinq ans, le COTEC œuvre pour valoriser l'ergothérapie et la rendre visible et accessible pour tous les citoyens européens.

Pour toute question concernant l'ergothérapie en Europe ou les équivalences de diplômes en vue de futurs projets, n'hésitez pas à contacter vos déléguées par mail : cotec@anfe.fr.



PRESCRIPTION DES AIDES TECHNIQUES – POINT D'AVANCEMENT

L'ANFE travaille depuis plusieurs mois avec le ministère de la Santé pour permettre aux ergothérapeutes de prescrire les aides techniques. Cette possibilité est désormais inscrite au code de la santé publique, mais pour que ce soit effectif, deux textes doivent encore paraître : l'arrêté fixant la liste des AT que nous pourrions prescrire et le décret fixant les conditions de cette prescription. Nos efforts se concentrent actuellement sur ce 2ème texte (le décret). Celui-ci portera également sur un autre sujet : le renouvellement de la prescription médicale d'actes d'ergothérapie.

Afin de guider nos travaux, nous avons souhaité consulter l'ensemble des adhérents de l'ANFE par l'intermédiaire d'une consultation flash. Les résultats de cette enquête nous apporteront des éléments pour défendre au mieux la profession.

BILLET D'HUMEUR : SANTÉ MENTALE

Par Hélène CLAVREUL – Ergothérapeute et membre du GRESM

Billet d'humeur : Nous sommes tous ergothérapeutes en santé mentale.

Depuis plusieurs années, le terme de psychiatrie est remplacé par celui de santé mentale. Mais s'agit-il de la même chose ? En quoi cela concerne-t-il les ergothérapeutes, tous les ergothérapeutes ? Quel est l'avenir de l'ergothérapie en psychiatrie en France ? Ce billet d'humeur s'adresse à tous les ergothérapeutes, quel que soit leur champ d'exercice.

La psychiatrie est la « partie de la médecine qui étudie, qui traite les maladies mentales et les troubles du psychisme » (CTNRL), alors que la santé mentale est un « état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté » (OMS). Si l'ergothérapie en psychiatrie peut être conçue comme une spécialité, l'intervention des ergothérapeutes visant la santé mentale, elle, concerne absolument tous les ergothérapeutes. Dans la pratique ? Les ergothérapeutes sont dotés de compétences pour accompagner des personnes qui présentent un trouble psychique... et font alors de la psychiatrie, mais nous savons que toute personne qui vit une fragilisation de sa santé sur le plan physique ou sensoriel est aussi exposée à l'apparition d'un trouble psychique. Et sa santé mentale nécessite d'être prise en compte. Ainsi la compétence transversale de soins en santé mentale qu'ont les ergothérapeutes est-elle une richesse (rares sont les métiers à l'avoir). Mais pour combien de temps encore ?

Le métier d'ergothérapeute est en expansion. De nombreux instituts de formation sont nés dans les dix dernières années, et le métier d'ergothérapeute se développe dans différents secteurs, notamment en libéral avec les enfants, ou encore en maison de retraite... Mais, en psychiatrie, les étudiants peinent à tous trouver un stage alors qu'ils effectuaient auparavant parfois la moitié de leurs stages en psychiatrie. Pourtant, ces stages sont une occasion essentielle pour développer non seulement des compétences spécifiques en psychiatrie, mais aussi et surtout des compétences transversales en santé mentale.

Le métier d'ergothérapeute nécessite d'être développé pour répondre aux besoins de la population, qui sont en santé mentale pour le moins criants. Déjà, avant la crise de la Covid, un Français sur cinq présente un trouble psychique courant dans l'année (2019, PSSM France), majoritairement des troubles dépressifs et anxieux, et/ou liés à l'utilisation de substances, dont l'alcool.

Parmi ces personnes, seulement une sur trois a recours à un professionnel de santé, alors que le trouble psychique est l'une des premières causes d'arrêt maladie ! L'ergothérapeute, expert du lien entre occupation et santé, sait apporter des réponses efficaces et durables, en complément du traitement médicamenteux. Beaucoup de Français devraient pouvoir bénéficier de nos soins.

Mais la réalité est celle d'une psychiatrie qui se porte mal en France, d'usagers qui peinent à être entendus et d'ergothérapeutes qui se trouvent de plus en plus isolés. D'autres professions menacent clairement la réalisation de nos actes, comme les infirmiers en pratiques avancées ou encore les éducateurs recrutés pour leur approche sociale. Ouvrons les yeux : exercer en tant qu'ergothérapeute en psychiatrie est une pratique menacée aujourd'hui de disparition...

Mais n'est-ce pas aussi la compétence en santé mentale de tous les ergothérapeutes qui se trouve en danger ?

Le métier d'ergothérapeute est vivant et dynamique. De nouvelles pratiques se développent dans le champ de la réhabilitation psychosociale, c'est-à-dire dans l'accompagnement des personnes ayant un trouble psychique vers leur rétablissement. Cette démarche ainsi centrée sur la réhabilitation des rôles sociaux et des occupations dotées de sens pour la personne nous permet de nous extraire (enfin) réellement du biomédical, centré sur le trouble (psychique), pour aller vers le biopsychosocial, centré sur la santé (mentale). Ces pratiques intègrent l'approche psychodynamique et l'approche cognitivo-comportementale, mais surtout s'inscrivent dans l'aspect social, soit le milieu de vie réel de la personne et sa place au sein de la société. La réhabilitation psychosociale est en fait une démarche applicable à tous les champs de la santé. Elle prend sa source dans un partenariat avec les bénéficiaires des soins et, en santé mentale, il paraît essentiel de développer des partenariats avec les médiateurs santé pairs (pairs aidants).

Le métier d'ergothérapeute ne dissocie pas le physique du psychique, ni le médical du social, ni la santé de la santé mentale. Nous accompagnons les personnes dans leur santé, et ceci à tous les stades, y compris celui de la prévention. D'ailleurs, les ergothérapeutes peuvent être des acteurs importants des programmes de premiers secours en santé mentale qui se développent en France.

Si les postes d'ergothérapeute se font rares en psychiatrie, il paraît essentiel pour la cohérence du métier de venir soutenir ces pratiques dans tous ses lieux d'exercice.

Nous n'avons pas choisi la segmentation de la médecine en spécialités. L'histoire et les découvertes scientifiques expliquent cette segmentation entre psychiatrie, traumatologie, rhumatologie...

Mais nous, ergothérapeutes, que notre poste soit en psychiatrie ou en neurologie, notre approche est globale et ne s'arrête ni à l'organe affecté, ni à la pathologie : nous sommes par essence des professionnels de santé et pas seulement des paramédicaux.

Enfin, rappelons que c'est en psychiatrie qu'est née l'ergothérapie, et que l'existence humaine trouve aussi son sens dans l'aspect psychologique et affectif des occupations. Alors ce billet d'humeur sonne l'alarme. Pour que les ergothérapeutes continuent de travailler en psychiatrie et que leurs compétences soient considérées et accessibles. Pour que les étudiants continuent de disposer d'une formation solide en santé mentale. Pour que notre métier ne se trouve pas amputé d'une part essentielle de ce qui le constitue.

Créons des liens entre nos pratiques. Nous sommes tous ergothérapeutes en santé mentale.

+ MA PRIME ADAPT'

Le premier Ministre a dévoilé en septembre les grandes lignes du volet autonomie du prochain projet de Loi financement de la Sécurité Sociale 2022. Dans son discours, il mentionne le recours aux ergothérapeutes pour réaliser un diagnostic dans le cadre de l'aménagement du logement. Avec MaPrimeAdapt', sur le même modèle que MaPrimeRénov', le gouvernement veut accompagner l'adaptation des logements au vieillissement. L'ANFE a pris rendez-vous avec le cabinet du Premier Ministre afin de présenter ses propositions et notamment demander le financement de l'intervention des ergothérapeutes.



Vivre la nature en ville

Auteur : Charlene GRUET

Ergothérapeute spécialisée dans les handicaps sensoriels, Charlene Gruet a créé, à Lyon, Nature et Sens pour accompagner le lien entre humains et nature en ville. Elle anime ainsi des balades sensorielles en nature urbaine qui mêlent diverses disciplines (arts, santé, écologie).

Sous le béton, la biodiversité de nos villes !

Quel citadin n'a jamais ressenti un irrésistible besoin de nature ? Que ce soit pour notre santé physique et psychologique, comme pour celle de l'écosystème, (re)nouer un lien équilibré avec la nature s'avère indispensable. Alors pourquoi limiter nos contacts à la nature aux seules échappées hors de la ville ?

Vivre la nature en ville propose aux urbains une multitude d'idées concrètes pour mieux appréhender la nature dans notre vie de tous les jours bien souvent trop stressante, bétonnée et où le temps nous échappe. Véritable invitation à ralentir, observer et à cultiver nos liens au vivant, cet ouvrage donne l'impulsion et les clés nécessaires pour prendre le temps d'explorer au quotidien, avec curiosité et ouverture, la nature en ville.

Il est grand temps de mettre nos sens en éveil pour mieux percevoir le vivant en milieu urbain.

L'ERGOTHÉRAPIE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Par Amandine TISSIER – Déléguée ANFE au COTEC, en lien avec Olga MARKOVÁ – Déléguée République Tchèque au COTEC

Présentation du pays

La République tchèque est un pays d'Europe centrale né en 1969. Il est indépendant depuis 1993 par la scission du gouvernement avec la Tchécoslovaquie. La Tchéquie est composée de deux provinces divisées toutes deux en districts : la Bohême, où se situe la capitale Prague, et la Moravie.

La République tchèque compte sur son territoire 1350 ergothérapeutes.

Association des ergothérapeutes tchèques



L'association des ergothérapeutes en République tchèque, Česká Asociace Ergoterapeutů, dont la présidente est Jana Jelinkova, a été créée en 1995. Les principaux axes de travail de l'association concernent les problématiques politiques et législatives au sujet des ergothérapeutes tchèques, mais aussi la promotion de l'ergothérapie et la présence sur les réseaux sociaux.

L'association a lancé cette année un magazine où les ergothérapeutes et les étudiants peuvent retrouver des articles divers. En raison de la situation sanitaire, l'association propose également des webinaires à ses membres autour de thèmes variés dont l'équilibre occupationnel, la réhabilitation des fonctions cognitives, la mise en place de la pratique en libéral... L'association a également organisé le deuxième congrès COTEC – ENOTHE qui s'est tenu en ligne en septembre 2021.

La formation en ergothérapie

L'entrée en école d'ergothérapie se fait via un concours. La durée des études, ponctuées par plusieurs stages, est de trois ans. L'organisation et la durée de ces stages dépendent de chaque école, certains stages pouvant par exemple se réaliser l'été. Au terme de ces trois années, les ergothérapeutes obtiennent un diplôme reconnu par la loi tchèque, diplôme qui suit le système d'accréditation européen, soit 180 ECTS. Chaque année, ce sont cinquante ergothérapeutes qui sont diplômés.

L'association ne propose pas pour le moment de formation continue dévolue aux ergothérapeutes. Ils peuvent néanmoins accéder à des cours certifiés accessibles à plusieurs professionnels, dont les ergothérapeutes. Pour continuer à se former, les

ergothérapeutes peuvent poursuivre leurs études via le master ; les professionnels ont accès à plusieurs cursus de master, dont un spécialisé en ergothérapie dans le pays. La poursuite des études peut également se réaliser par d'autres programmes via des institutions spécifiques fonctionnant comme un DIU en France : un an ou deux de formation qui donnent à la fin du programme une spécialisation, reconnue par le système de santé tchèque.

Être ergothérapeute en République tchèque

La profession d'ergothérapeute est reconnue par la loi, ce qui permet un remboursement par les assurances sur prescription. Cette reconnaissance ne vaut, aux yeux de la loi, que pour l'exercice de la profession dans le médical. Cependant, il est possible pour les clients d'ergothérapeutes du social de bénéficier de remboursements.

Les ergothérapeutes travaillent dans diverses structures : hôpitaux, centres de jour, maisons de retraites, centre de santé mentale... Pour le moment, ils ne peuvent travailler en école. L'exercice en ergothérapie est également possible en libéral. Certains cabinets d'ergothérapie sont liés avec le système de santé par une convention et proposent un remboursement lorsqu'il y a une prescription. Actuellement, ces conventionnements sont très complexes à obtenir et tendent à disparaître malgré la demande croissante face aux besoins en ergothérapie. Aussi, les clients peuvent se rendre dans un cabinet sans prescription, les frais, qui varient selon les cabinets, étant alors à leur charge.

Enfin, les besoins en ergothérapie en République tchèque sont encore forts, malgré un récent développement de la pratique. Cependant, les clients sont de plus en plus nombreux à connaître le métier et leur demande s'accroît : c'est le cas en pédiatrie, où les sollicitations des parents pour prise en charge en ergothérapie sont en hausse. De plus, les ergothérapeutes tchèques sont de plus en plus actifs sur les réseaux sociaux, ce qui renforce cette reconnaissance.

Bibliographie

The COTEC Executive Committee on behalf of COTEC (2021). Summary of the Occupational Therapy Profession in Europe. <https://www.coteceurope.eu/wp-content/uploads/2021/06/Summary-of-the-Profession-2021-FINAL.pdf>

ENQUÊTE : L'IMPACT DE LA COVID-19 EN ERGOTHÉRAPIE

Par Sara CORELLA PEREZ et Sybille IZOUGARHANE - Délégués WFOT

La WFOT a lancé en 2002 une enquête qui a été envoyée aux ergothérapeutes mondiaux afin d'évaluer l'impact du COVID 19 sur la vie quotidienne. (enquête traduite en plusieurs langues).

Les résultats de l'enquête ont été publiés pendant le premier trimestre de 2021 et sont les suivants :

L'impact de la COVID-19 en ergothérapie :

Résultats et recommandations d'une enquête mondiale.

Objectifs :

- Déterminer l'incidence de la COVID-19 sur la pratique, la recherche et la formation en ergothérapie dans des pays du monde entier.
- Identifier les besoins et les recommandations afin de déterminer les futures ressources nécessaires.

Méthode :

- Une enquête en ligne, composée de 30 items, et distribuée via le réseau WFOT. Celle-ci a été effective entre avril et juillet 2020 et a été traduite en 5 langues.
- Évaluation de la qualité de l'ergothérapie en ce qui a trait à l'accessibilité, à la durabilité, à la pertinence, à l'efficacité, au caractère centré sur la personne et à la sécurité.

Résultats :

- 2750 réponses d'ergothérapeutes, d'assistant·e·s et d'étudiant·e·s à travers 100 pays
- La pandémie a eu un impact généralisé dans tous les domaines évalués en raison des restrictions de service, du manque de préparation, de la génération de nouvelles demandes d'emploi, de l'utilisation de la technologie, des conditions de travail changeantes ou des limites des ressources (p. ex., espace de travail, lignes directrices, équipement de protection individuelle).
- La plupart des participant·e·s ont connu des problèmes de santé, dont un grand nombre lié à une baisse de moral et à des questions de sécurité.
- Le fait d'être préparé professionnellement aux risques de la COVID-19 ou le fait de vivre dans un pays à revenu élevé ont eu une incidence

positive sur la compétence, l'efficacité et la sécurité.

- Les professionnel·le·s clinicien·ne·s étaient moins à même de se sentir en sécurité et efficaces.

Recommandations :

1. Élaborer des initiatives de collaboration pour fournir l'information et les ressources de formation nécessaires en ergothérapie pendant et après la pandémie de COVID-19.
2. Élaborer des normes et des mesures de soutien qui favorisent la qualité de la prestation de services de pratique, de recherche et de formation en ergothérapie.
3. Préconiser l'accès à l'ergothérapie pour faciliter la pleine participation et l'inclusion des personnes dans la société en tant que droit humain.
4. Préconiser de s'attaquer à l'injustice occupationnelle qui accroît la vulnérabilité de la population impactée par la pandémie.

Pour plus d'informations :

« The impact of Covid-19 for occupational therapy: Findings and recommendations of a global survey” - Viktoria Hoel, Claudia von Zweck, Ritchard Ledgerd & World Federation of Occupational Therapists : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14473828.2020.1855044>

Traduction : Yassine Learej, Leila Deubras Roshane Bobat
Revision : Sophie Albuquerque



HUMAN RESOURCES PROJECT :

Quelques chiffres issus du Projet Ressources Humaines mené tous les 2 ans par la WFOT (disponible sur le site de la WFOT) :

- 578 737 ergothérapeutes au niveau mondial
- 105 associations nationales membres de la WFOT
- 903 programmes d'éducation approuvés par la WFOT.

CHALLENGE DURABL'ERGO

Par Lauriane VILLAIN, Marion BETRIOU, Jérémy ENEZ, Aude FOURNES, Marine MONTCLAIR – Ergothérapeutes DE et Jessica BROCARD – Etudiante en 3^e année d'ergothérapie).

Le Durabl'ergo : un challenge à la croisée des mondes écologique et ergothérapeutique

Initiative du projet

Face aux enjeux écologiques, de nombreuses initiatives ont vu le jour. Le Réseau pour le développement durable en ergothérapie (R2DE) est né dans cette optique en 2017. Toutefois, dans un souci de sensibiliser le plus grand nombre de professionnels et d'étudiants à notre échelle – c'est-à-dire dans le domaine de l'ergothérapie –, nous avons décidé de créer un événement national sur le mois d'octobre 2021 : un mois pour marquer un maximum d'esprits. Et ce n'est pas rien !

Pour cela, quoi de mieux que de regrouper l'Union nationale des associations des étudiants en ergothérapie (UNAEE) et le R2DE, groupe d'intérêt de l'ANFE ?

À la suite du recrutement du comité de pilotage, nous voilà donc dans l'aventure. La réflexion a démarré l'année passée en 2020 et a succédé à plusieurs réunions afin de donner vie au projet et de rechercher des partenariats. Ainsi, l'ANFE, Vers La Terre, Jette pas Partage, Le Mouvement Colibris et Lucas Bembem nous ont soutenus dans ce projet en proposant d'une part des défis éphémères et, d'autre part, des lots aux équipes gagnantes.

Et le challenge dans tout ça ?

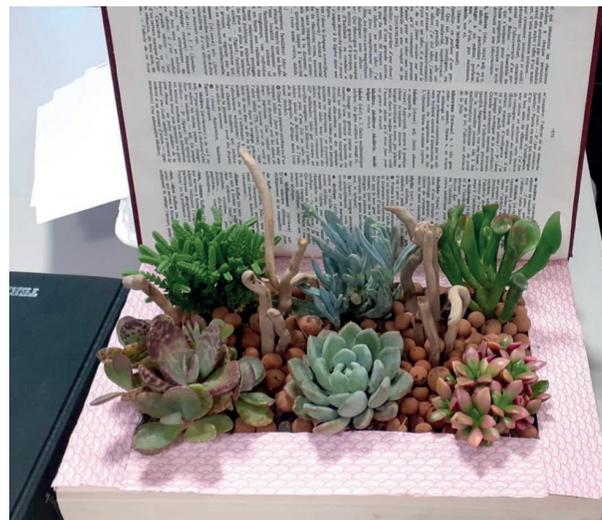
Par équipes de deux à six étudiants et/ou professionnels, les "ergoécologues" – comme nous les avons nommés – ont dû réaliser une liste de défis proposés à la fois par eux-mêmes, le comité de pilotage ou encore les partenaires. Ces défis étaient notés par un nombre de points variable selon leur niveau de difficulté.

Concernant le déroulement du challenge, nous avons choisi d'utiliser Instagram afin de faciliter le suivi des équipes, sans oublier de communiquer sur Facebook, les réseaux du R2DE, de l'ANFE et de l'UNAEE ainsi qu'à travers les équipes pédagogiques des Instituts de formation en ergothérapie (IFE) pour donner envie à d'autres personnes de rejoindre le mouvement. Nous tenons donc à remercier chaleureusement tous ceux qui l'ont fait.

Nous ne nous attendions pas à avoir 68 participants pour une première édition réalisée en si peu de temps,

en lien avec la fin du mandat du bureau national de l'UNAEE. En effet, au début de l'aventure, nous avions trois étudiants de 2^e et 3^e année étaient membres du comité, dont deux faisaient partie du bureau national. Nous tenions donc à faire coïncider la fin du mandat avec celle du challenge afin que Marine MONTCLAIR et Jessica BROCARD puissent vivre l'aboutissement du projet.

Défi : Offrir une seconde vie au livre de son choix (réalisation d'une patiente).



Pour la suite ?

Bien sûr, cette initiative n'est pas supposée rester unique. Idéalement, nous serions ravis que l'expérience soit renouvelée l'année prochaine par une autre équipe, pourquoi pas sous une autre forme. Le R2DE est un atout majeur en ce sens. Il permet à chacun d'exprimer ses idées librement, puis de réfléchir ensemble à leur objectivation, notamment au sein des réunions semestrielles. Ces réunions ne sont pas uniquement destinées aux référents de territoire. Tout étudiant ou professionnel peut y participer et donner son avis, faire part d'un besoin, exprimer une demande particulière...



Défi : Construction d'une cabane à oiseaux

Qu'avez-vous retenu du challenge ?

Les ergothérapeutes et étudiants en ergothérapie sont des êtres pleins de surprises ...

Nous avons été agréablement surpris de l'engouement dont ont fait part les équipes. Lorsque nous avons rédigé les défis, nous avons longuement hésité à en proposer certains par crainte que personne n'ose les relever. Finalement, ce sont eux qui ont eu le plus de succès. Nous avons quand même dû redéfinir le cadre pour certains défis où les équipes ont fait preuve de toujours plus de créativité.

Ces écarts nous ont tout de même bien amusés, alors un grand merci à elles !

Concernant le thème du challenge, nous nous sommes aperçus que la population sensible à ce sujet est en croissance permanente mais reste hétérogène. Beaucoup ont suivi le projet de près ou de loin. Lorsque nous en avons fait la promotion autour de nous, certaines personnes nous ont indiqué être déjà sensibilisées aux enjeux écologiques et agir à leur niveau sans ressentir le besoin de prendre part à l'action proposée. D'autres étaient intéressées mais n'osaient pas franchir le pas. Enfin, il y a celles qui ont tout de suite adhéré à l'initiative et l'ont soutenue pour aller plus loin dans la réflexion environnementale. Dans tous les cas, nous sommes très heureux d'avoir mené ce projet de bout en bout et espérons qu'il suscitera d'autres envies pour aller plus loin à la croisée de l'écologie et de l'ergothérapie.

Vous souhaitez connaître les gagnant.e.s et revivre l'expérience du challenge ? Rendez-vous sur [@challenge_durablargo sur Instagram](#) et sur le site internet du **R2DE** !

21ÈME JOURNÉE DES ERGOTHÉRAPEUTES DE L'APHP

Le 26 novembre, s'est tenue la 21ème journée des ergothérapeutes de l'APHP. Cet événement bisannuel a rassemblé plus de 100 ergothérapeutes et étudiants. Cette année encore, l'ANFE a été partenaire de cette journée et plusieurs communications ont porté sur des projets portés par l'association : le diagnostic ergothérapeutique, la pratique durable en ergothérapie (R2DE), le AMPS et l'intervention CO-OP.

Pour la première fois, l'ANFE et l'APHP ont organisé un concours du meilleur poster illustrant une pratique innovante en ergothérapie. Le prix du meilleur poster professionnel a été attribué à Gwenaëlle Delourme pour le projet PHRIP VALITEM : validation d'une évaluation écologique des fonctions exécutives auprès de personnes souffrant de schizophrénie : adaptation du Test des Erreurs Multiples. Deux posters étudiants ont également été primés. Le premier, réalisé par Corry Forcier et Hélène La Tour, porte sur l'économie circulaire des aides techniques et le second, de Mélissa Desrosiers, Margot Durand et Floriane Meriot, traite de la formation initiale à l'utilisation de l'imprimante 3D à l'échelle européenne. L'ANFE a récompensé les lauréats avec un abonnement d'un an à la revue numérique ergOTHérapies.

L'ANFE ÉTAIT PRÉSENTE AU CIPEG

Comme chaque année, l'ANFE est sollicitée par les organisateurs du CIPEG (Congrès Interdisciplinaire des Professionnels en Gériatrie) afin d'animer des sessions à destination des ergothérapeutes. Cette 19ème édition s'est tenue les 20 et 21 septembre à Montpellier. L'ANFE a organisé une session sur la prescription des aides techniques avec 3 interventions :

- Présentation du rapport Normandie-Chevalier sur les aides techniques – Dr Philippe Denormandie
- Le dispositif Equipes Locales d'accompagnement sur les aides techniques EQLAAT – Cécile Chevalier
- La prescription d'aides techniques par les ergothérapeutes – Nicolas Biard

Deux autres sessions à destination des ergothérapeutes ont été organisées par l'AFEG : « Covid 19 quelle prise en charge en ergothérapie ? » et « EHPAD - état des lieux et perspectives ».

L'ANFE sera également partenaire de la prochaine édition qui marquera les 20 ans du CIPEG, les 18 et 19 mai 2022.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

HABILITER ET S'ENGAGER DANS DES ÉCO-OCCUPATIONS

Par Yannick UNG - Ergothérapeute PhD., professeur associé et directeur R&D, Co-fondateur du Réseau pour le développement durable en ergothérapie (R2DE)

Habiliter et s'engager dans des éco-occupations : un nouveau rôle d'agent de changement pour les ergothérapeutes ?

Une grande partie de ce que nous sommes est associée à ce que nous faisons. Or, les occupations contribuent à ce que les individus, les communautés et les populations puissent s'engager dans des routines quotidiennes et donner un sens à leur vie (World Federation of Occupation Therapists [WFOT], 2017). Au-delà de cette crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, le contexte dans lequel nous vivons présentement est un défi pour l'humanité.

Dans toutes leurs démesures, les occupations humaines varient par leur nature, leur quantité, leur densité, leur fréquence, leur vitesse, leur résistance ou encore leur intensité. En fondant leurs pratiques sur les besoins occupationnels, les ergothérapeutes participent à changer la façon dont les gens se perçoivent eux-mêmes, leurs capacités et leur potentiel de performance et d'engagement occupationnel. C'est la raison pour laquelle les ergothérapeutes ont la responsabilité d'endosser leur rôle de défenseurs des intérêts et d'agents de changement (Finlayson, 2013) pour faire face aux bouleversements écologiques et aux déséquilibres des écosystèmes.

Les ergothérapeutes accompagnent les personnes handicapées, vulnérables et/ou ayant perdu leur autonomie, confrontées à une grande précarité en raison des difficultés d'accès à l'emploi et aux restrictions pour accéder à des aides financières substantielles. Il s'avère que les personnes les plus pauvres sont les moins responsables, mais les plus touchées par la crise écologique. L'ergothérapie d'aujourd'hui et de demain devra s'adapter aux changements de pratiques telles que la gestion de l'éco-anxiété, la réadaptation à base communautaire pour soutenir les migrants climatiques, l'expertise et conseil en mobilité douce et adaptée, la promotion de repas équilibrés à moindre coût ou encore la prescription d'aides techniques issues de l'économie circulaire.

Définition du concept d'éco-occupation

Le concept d'éco-occupation ne se résume pas à la variation de terminologie d'une occupation visant à réduire l'impact écologique.

Il s'agit aussi d'un processus de métacognition morale et de raisonnement éthique qui consiste à avoir une activité mentale dans la vie quotidienne sur ses propres processus mentaux, ses devoirs moraux et ses choix éthiques. Ce processus exige que les personnes souhaitant s'engager dans une éco-occupation réfléchissent non seulement à leurs intentions occupationnelles, mais avant tout aux conséquences de leurs occupations sur l'équilibre des écosystèmes.

Pour appréhender cette complexité, la théorie de l'énaction offre une vision originale pour comprendre et étudier les phénomènes en action au moment même où les gens agissent. Ce paradigme interactionniste est pertinent pour construire les contours du concept d'éco-occupation. À ce titre, l'éco-occupation apparaît comme un concept novateur qui permet d'analyser comment les personnes, les communautés et les populations agissent à l'échelle du micro-environnement (de l'individu), du méso-environnement (bassin de vie) et du macro-environnement (institutions et/ou territoires).

Le processus d'éco-occupation est envisagé « avant, pendant et après » la réalisation de toute action, activité et/ou occupation dans le but d'adapter le mode de vie aux besoins fondamentaux, à l'équité sociale ainsi qu'à la gestion durable des ressources de proximité, et ce avant de satisfaire les envies, les exigences ou encore les libertés individuelles. Conséquemment, ce processus d'intervention fondé sur les écosystèmes prévaut sur les actions ergothérapeutiques habituellement centrées sur la personne et/ou sur les occupations (Thiébaud-Samson et al., 2020). C'est pourquoi une piste à explorer serait de reconsidérer le modèle PEO « Personne-Environnement-Occupation » selon la faisabilité du modèle E-P-Oc « Écosystème-Personne-Occupation » (cf. figure 1).

Habiliter l'engagement dans des éco-occupations

Le modèle de l'habilitation de l'occupation repose sur dix stratégies pour faciliter l'engagement du public dans des occupations telles qu'« adapter, revendiquer, coacher, collaborer, consulter, coordonner, concevoir,

éduquer, engager et expertiser » (Townsend et al., 2013). Ce modèle propose également six concepts de base qui guident l'habilitation aux occupations, à savoir : (1) le choix, le risque et la responsabilité ; (2) la participation de la personne ; (3) la vision des possibilités ; (4) le changement ; (5) la justice et (6) le partage de pouvoir.

Encourager l'engagement dans une éco-occupation nécessite : (a) une compréhension des occupations en faveur de la durabilité en santé, (b) l'adhésion de l'ergothérapeute et de la personne concernée aux valeurs écoresponsables et (c) des stratégies d'apprentissage pour évaluer mentalement les effets bénéfiques ou néfastes des occupations sur la préservation des ressources naturelles ainsi que des droits et des besoins des générations futures (i.e. justice occupationnelle intergénérationnelle).

Sur la base des concepts explorés d'Hannah, Avolio et May (2011), il s'avère que les représentations mentales aident les individus à atteindre un haut niveau de cohérence lorsqu'ils font des choix éthiques complexes. Les personnes qui se sentent engagées dans une éco-occupation mobilisent leurs capacités métareprésentatives afin de développer, volontairement et en toute conscience, leur processus de cognition éthique. Ce dernier participe à l'appropriation morale qui façonne la manière dont chaque personne se sent moralement responsable de ses propres actions, de celle des autres individus et de toutes autres formes de vie (végétales, animales, minérales, fongiques, mais aussi bactériennes et virales) pour la préservation des biotopes afin qu'elles y vivent en équilibre.

En résumé, l'engagement dans une éco-occupation implique à la fois une démarche personnelle/professionnelle, une éthique environnementale et des actions communautaires afin de : (1) répondre aux principes de la durabilité écologique, (2) épargner les ressources économiques, (3) accomplir ses devoirs écocitoyens, (4) agir de façon écoresponsable et (5) éveiller les consciences au respect des écosystèmes et à la solidarité communautaire. Ces actions concernent notamment la capacité d'organiser et d'intégrer des éco-occupations dans les habitudes de vie, de maintenir la motivation à soutenir quotidiennement les efforts écologiques, mais aussi de gérer le temps et les ressources financières afin de ne pas succomber à des choix non éthiques (cf. tab. 1).

Conclusion

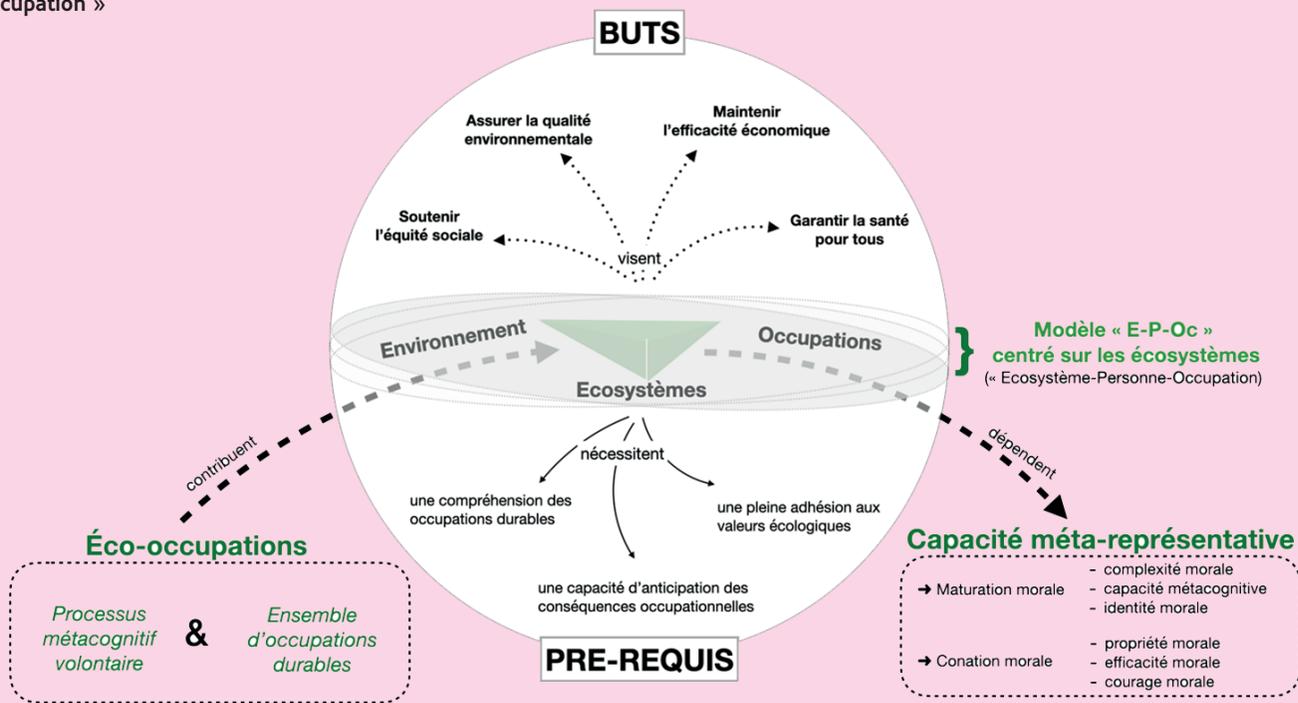
Notre inscription dans un écosystème plus harmonieux nécessite de changer la relation de nos activités professionnelles et/ou de notre mode de vie, parfois outranciers, par rapport aux conséquences de nos actes et de nos choix occupationnels.

Il s'agit pour les ergothérapeutes de dépasser le modèle biomédical, dominant dans les nombreux secteurs où exercent les ergothérapeutes en France, afin d'enraciner la profession dans des valeurs écosociales. Ce changement nécessite d'élargissement du cadre d'intervention des ergothérapeutes pour y inclure notamment les éco-occupations.

Liste des références

- Drolet, M.-J., Thiébaud, S., Ung, Y., Soubeyran, M., & Tremblay, L. (2020). Favoriser le changement des habitudes de vie pour plus de durabilité et de justice occupationnelle intergénérationnelle : analyse éthique de trois modèles ergothérapeutiques. *Ethica*, 23(2), 77-106.
- Finlayson, M. (2013) Muriel Driver Memorial Lecture 2013: Embracing our role as change agents. *Canadian Journal of Occupational Therap*, 80(4), 205-214. DOI: 10.1177/0008417413499505.
- Hannah, S. T., Avolio, B. J., et May, D. R. (2011). Moral maturation and moral conation: A capacity approach to explaining moral thought and action. *Academy of Management Review*, 36(4), 663-685.
- Law, M., Cooper, B., Strong, S., Stewart, D., Rigby, P., et Letts, L., (1996). The person-environment-occupation model : A transactive approach to occupation performance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 63(1), 9-23.
- Thiébaud Samson, S., Drolet, M.-J., Tremblay, L., et Ung, Y. (2020). Proposition d'un paradigme occupationnel écosystémique pour une pratique durable de la profession. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 12, 3-9.
- Ung, Y., Thiébaud Samson, S., Drolet, M.-J., Algado, S.-S., et Soubeyran, M. (2020). Building occupational therapy practice ecological based occupations and ecosystem sustainability: exploring the concept of eco-occupation to support intergenerational professional justice. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, 76(1), 15-21. DOI:10.1080/14473828.2020.1727095 <https://doi.org/10.1080/14473828.2020.1727095>.
- World Federation of Occupational Therapists. (2017). Definitions of occupational therapy from member organisations. Consulté à : <https://www.wfot.org/resources/definitions-of-occupational-therapy-from-member-organisations>.

Fig. 1. Les éco-occupations au service d'un modèle centré sur les écosystèmes. : Le modèle E-P-OC « Écosystème-Personne-Occupation »



Tab 1. Exemple d'éco-occupations et les retombées en termes d'impact écologique

Catégories d'occupations	Exemples d'éco-occupations	Réduction de l'impact écologique
Faire des achats	Privilégier des achats issus de l'économie circulaire de proximité (meubles, vêtements, etc.)	Utilisation réduite des matières premières, gestion « locale » des produits de seconde main, limitation de la quantité de déchets
Gestion de la santé et observance des traitements	Adapter la quantité de médicaments aux prescriptions médicales et/ou aux besoins	Réduction de la concentration des médicaments dans les eaux et les organismes aquatiques et améliorer le système de collecte des comprimés non consommés et/ou périmés
Préparation des repas	Limiter la consommation de produits d'origine animale et consommer des produits de saison et de proximité	Réduction des déplacements internationaux liés à l'acheminement des denrées alimentaires et promotion des circuits courts de distribution
Se déplacer quotidiennement	Réduire son empreinte carbone pour ses déplacements professionnels, personnels et de voyage	Limitation des trajets en voiture et/ou mutualisation des moyens de déplacement (transport en commun, co-voiturage) et/ou promotion de la mobilité douce
Se déplacer occasionnellement	Accepter de ne pas prendre l'avion pour de courtes vacances, pour la participation à un congrès et/ou pour un rendez-vous professionnel	Développer des projets d'écotourisme et privilégier les échanges en visiophonie en premier recours
Prendre un bain, se doucher	Promouvoir l'installation d'une douche (accessible) à la place d'une baignoire dans toutes les nouvelles constructions	Adaptation de ses habitudes de vie en matière de bain au profit d'une douche qui consomme significativement moins d'eau et réduction pour la société des coûts pour rendre accessibles les logements individuels et collectifs
Hygiène personnelle et de l'apparence	Créer soi-même ses produits cosmétiques de façon plus naturelle	Limitation des emballages liés aux produits cosmétiques et d'hygiène jetables et promouvoir les contenants rechargeables
Activités professionnelles	Limiter l'usage des consommables et constituer une « ressourcerie » avec les emballages et les divers matériaux	Adaptation des pratiques professionnelles afin de trouver des alternatives réutilisables et de contribuer à des activités de tri pour mieux gérer les stocks et maîtriser les coûts

LES MODÈLES CONCEPTUELS ET LA SCIENCE DE L'OCCUPATION DANS LA FORMATION DES ERGOTHÉRAPEUTES EN FRANCE

Par Marie Chantal MOREL-BRACQ – Ergothérapeute, MSc Sc éducation, membre du comité scientifique ANFE :
collège Edition

Les modèles conceptuels et la science de l'occupation dans la formation des ergothérapeutes en France

Comment s'est développée la place donnée aux modèles et à la science de l'occupation dans la formation des ergothérapeutes en France depuis 2000 ?

C'est lors de la conférence annuelle d'ENOTHE à Paris en septembre 2000 que les IFE français ont entendu parler de l'« occupational science » pour la première fois. Pour compléter l'article écrit par Clémence Tanneau dans le dernier LME, il nous a semblé nécessaire de revenir sur l'intégration de l'enseignement des modèles conceptuels et de la science de l'activité humaine ou science de l'occupation dans le programme de formation des ergothérapeutes en France.

En effet, plusieurs questions se posent :

- Comment de nouveaux contenus peuvent-ils s'intégrer dans la formation des ergothérapeutes en France ?
- Quels liens peut-on faire entre les modèles conceptuels et la science de l'occupation ?
- Quel intérêt et quelle place donner à l'enseignement des modèles conceptuels et de la science de l'occupation ?

La formation des ergothérapeutes en France

Le programme de formation est défini par les programmes officiels publiés par le ministère de la santé. Le dernier programme date de 2010, le précédent de 1990. Évidemment, entre ces échéances, les IFE peuvent éventuellement inclure des contenus qui paraissent indispensables pour refléter les avancées scientifiques et pratiques. C'est ainsi que l'enseignement de modèles conceptuels est apparu autour des années 2000 mais n'a été inscrit explicitement que dans le programme de 2010. Ceci a été facilité par l'ANFE avec la parution du premier ouvrage sur les modèles en 2004 (Morel-Bracq, 2004).

Il a aussi fallu attendre la réingénierie de la formation des ergothérapeutes en 2007-2010 pour intégrer dans le programme l'« occupational science » traduit alors par « science de l'activité humaine ». En effet, lors de cette réingénierie au ministère de la santé, la question nous a été posée de définir la science sous-jacente à l'ergothérapie, la réponse a été claire et immédiate : la science de l'activité humaine ! Les formateurs étant peu familiers avec cette science, sa place est alors restée assez limitée (Morel-Bracq, 2015). Aujourd'hui, la situation est totalement différente !

Liens entre les modèles conceptuels et la science de l'occupation

Comme il s'agit plutôt de « théorie », un amalgame est souvent fait entre les modèles conceptuels et la science de l'activité humaine ou science de l'occupation. Pourtant, il s'agit bien de deux entités distinctes même s'il existe de forts liens entre les deux.

Les modèles en ergothérapie se sont élaborés aux États-Unis dès les années 1970 pour guider la pratique en ergothérapie. Nous avons pu en donner une définition en 2004 : « Un modèle conceptuel est une représentation mentale simplifiée d'un processus qui intègre la théorie, les idées philosophiques sous-jacentes, l'épistémologie et la pratique. » (Morel-Bracq, 2004, p. 17). Différents modèles se sont développés sur des théories plus ou moins explicites et spécifiques à l'ergothérapie.

La science de l'occupation s'est développée avec E. Yerxa à l'université de Californie du sud et a permis la création de la première école doctorale en 1989. Il s'agit ici d'une discipline scientifique qui cherche à faire émerger des connaissances relatives aux occupations : la nature et l'importance de l'occupation pour les êtres humains, ses liens avec la santé et le bien-être. L'ouvrage de Doris Pierce traduit en français par un groupe d'enseignants ergothérapeutes français permet de bien comprendre ce champ de recherche utile aux ergothérapeutes mais aussi à beaucoup d'autres personnes (Doris Pierce, 2016).

Il est ainsi clair que la science de l'occupation n'est pas un modèle en soi mais peut permettre de développer des modèles et les soutenir grâce à ce support théorique indispensable.

Lors des 3èmes Assises de l'ergothérapie à Paris en 2015, Doris Pierce expliquait qu'un modèle peut être vu comme une recette de cuisine mais que la science de l'occupation est le champ de connaissances qui permet d'élaborer des recettes originales. Cela est particulièrement bien illustré par la cuisine moléculaire

Place donnée à l'enseignement des modèles conceptuels et de la science de l'occupation

Dans les années 1990-2000, les ergothérapeutes français ont commencé à utiliser et enseigner quelques modèles conceptuels en ergothérapie. La publication du premier ouvrage en français en 2004 a facilité cette appropriation (Morel-Bracq, 2004), totalement intégrée dans le programme de formation de 2010. De nombreux ergothérapeutes utilisent aujourd'hui des modèles ergothérapeutiques dans leur pratique quotidienne, facilitant l'élaboration du diagnostic en ergothérapie. Les étudiants s'appuient sur les modèles conceptuels en ergothérapie pour l'élaboration de leurs mémoires d'initiation à la recherche.

En 2015, les 3èmes Assises de l'ergothérapie avaient comme objectif de sensibiliser les ergothérapeutes au nouveau champ de recherche qu'est la science de l'occupation. L'ouvrage paru à cette occasion a été un premier pas vers la découverte de cette science parfois difficile à cerner (Morel-Bracq et al., 2015). Nous pouvions alors écrire : « La place de la science de l'activité humaine est encore restreinte dans ce nouveau référentiel de formation, mais elle existe ! Elle se développera dans les années à venir grâce à l'accès de plus en plus aisé aux articles scientifiques en anglais par les enseignants et les étudiants en ergothérapie. Elle se développera encore davantage lorsque des ergothérapeutes français s'engageront dans des programmes de recherche en science de l'activité humaine. » (Morel-Bracq, 2015, p. 186).

La traduction collective de l'ouvrage de Doris Pierce en 2015-2016 a été un levier formidable pour faire connaître la science de l'occupation aux enseignants des IFE et en permettre son intégration dans la formation. C'est à cette occasion qu'il a été décidé de traduire « occupational science » par « science de l'occupation » et non plus « science de l'activité humaine » pour être en accord avec les ergothérapeutes francophones au niveau international. Cet intérêt pour la science de l'occupation s'est ensuite traduit par de nombreux articles dans les ouvrages Expériences en ergothérapie ou dans la Revue francophone de recherche en ergothérapie (RFRE) dès 2016. La première conférence du réseau francophone « Occupations humaines et santé » (OHS) à Lausanne en mai 2017 a permis des échanges constructifs qui se sont aujourd'hui largement développés.

Enfin, les journées nationales d'ergothérapie à Toulouse en 2018 et à Caen en juin 2021 ont continué à fédérer les ergothérapeutes autour de l'importance de la recherche en ergothérapie et en science de

l'occupation. Les ouvrages publiés à ces occasions sont des ressources appréciables pour les ergothérapeutes et en particulier les formateurs.

Le prochain référentiel de formation en ergothérapie devra intégrer largement la science de l'occupation pour permettre aux ergothérapeutes de développer une identité professionnelle solide et originale.

Bibliographie

Pierce, D. (2016). *La science de l'occupation pour l'ergothérapie*. De Boeck- ANFE.

Morel-Bracq, M.C. (2004). *Approche des modèles conceptuels en Ergothérapie*. TMS -ANFE.

Morel-Bracq, M.C. (2015). Place de la science de l'activité humaine dans la formation des ergothérapeutes. Dans M.C. Morel-Bracq, E. Trouvé et al. (coord) *L'activité humaine : un potentiel pour la santé ? Coll. Actualités en ergothérapie*. De Boeck-ANFE.

M.C. Morel-Bracq, E. Trouvé et al. (coord) *L'activité humaine : un potentiel pour la santé ? Coll. Actualités en ergothérapie*. De Boeck- ANFE.

Morel-Bracq, M.C. (dir.) (2017). *Les modèles conceptuels en ergothérapie. Introduction aux concepts fondamentaux*. 2è édition. De Boeck – ANFE.

OUTILS WFOT

La WFOT est une ressource importante pour les ergothérapeutes du monde. Nous mentionnons ci-dessous certaines d'entre elles.

QUEST : <https://wfot.org/quest>

QUEST fournit une stratégie complète pour utiliser les données afin de démontrer la valeur de l'ergothérapie. QUEST décrit un ensemble de sept indicateurs de qualité de l'ergothérapie applicables à tous les contextes de pratique. Les données issues de ces indicateurs fournissent des preuves et des explications sur la manière dont l'ergothérapie améliore les résultats en matière de santé, accroît la satisfaction et optimise l'utilisation de ressources limitées.

- Formation en ligne pour travailler avec les personnes déplacées et les réfugiés. Le module "Occupational Therapy working with displaced persons online module" est en ligne et disponible.
- Disaster Management for OTs. Cette formation est gratuite pour les membres depuis Mars 2020 pour un temps limité.
- Global Survey Report - The Impact of COVID-19 for Occupational Therapy - Janvier 2021
- Occupational Therapy and Telehealth - Mai 2021
- Occupational Therapy and Ageing Across the Life Course -Mai 2021
- Guiding Principles for the Use of Evidence in Occupational Therapy - Juin 2021

POINT JURIDIQUE

LE STATUT FISCAL ET SOCIAL DE L'ERGOTHÉRAPEUTE.

Par Céline DELRIEU - Attachée juridique de L'ANGAK

L'exercice de l'ergothérapie peut être pratiqué sous la forme libérale, salariale et il est également possible de cumuler ces deux statuts.

Si vous exercez uniquement votre activité sous le statut de salarié, vous devez déclarer vos revenus sur la déclaration fiscale 2042.

Si vous cumulez les deux statuts ou seulement l'activité libérale, vous devez choisir un régime fiscal et social applicable à cette dernière. Votre activité relève des bénéficiaires non commerciaux, BNC.

Zoom sur les différentes possibilités...

Statut fiscal

Vous exercez à titre libéral et percevez moins de 72 600 € HT de recettes, différents régimes d'imposition peuvent s'appliquer.

1. Le régime Micro-BNC s'applique de plein droit lorsque les recettes annuelles n'excèdent pas 72 600 € HT. Pour apprécier ce seuil, s'il y a lieu, les recettes sont réajustées au prorata du temps d'activité de l'année de référence (par exemple début d'activité).

Ce régime permet de porter directement sur la déclaration de revenus 2042, sans aucune autre formalité, le montant brut de vos recettes annuelles. Le résultat imposable est alors déterminé par l'administration après application d'une réduction forfaitaire de 34 % sur le montant indiqué. Cet abattement tient compte de toutes les charges, y compris les redevances de collaboration, les frais de déplacement, de formation, les cotisations sociales, les amortissements des biens affectés au patrimoine professionnel etc.

La tenue de comptabilité est dite simplifiée, il convient de tenir un document donnant le détail journalier des recettes professionnelles, mentionnant la date et la forme du versement, ainsi qu'un registre des immobilisations. La tenue d'un journal des dépenses n'est pas obligatoire mais conseillé afin de pouvoir connaître les dépenses pour les comparer à l'abattement de 34 %.

2. Le régime fiscal de l'auto-entreprise (cf article paru dans le numéro de septembre 2021) : Il est possible d'opter pour ce régime au moment de la déclaration de début d'activité effectuée auprès du CFE de l'URSSAF.

Le régime fiscal attaché à l'auto-entreprise est celui du Micro-BNC, comme précisé ci-dessus. Il faut donc que vos recettes annuelles ne dépassent pas le seuil de 72 600 € HT. La seule différence réside dans le paiement de l'impôt sur le revenu.

Deux possibilités :

- **prélèvement à la source** : règlement de l'impôt sur le revenu par acompte prélevé mensuellement ou trimestriellement.
- **option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu** : l'impôt sur le revenu est payé en même temps que les cotisations sociales. Le taux est de **2,2 % des recettes brutes**. L'auto-entrepreneur a le choix de verser l'impôt chaque mois ou sur option chaque trimestre.

3. L'option pour le régime de la déclaration contrôlée : vous pouvez opter pour ce régime réel si vous avez plus de 34 % de charges ou si vous pouvez bénéficier d'exonérations fiscales, comme c'est le cas par exemple lors d'une implantation en ZRR (zone de revitalisation rurale). L'option peut être formulée soit par écrit auprès des impôts, soit en déposant une déclaration 2035 dans les délais prévus (au plus tard le deuxième jour ouvré suivant le 1er mai).

Vous exercez à titre libéral et percevez plus de 72 600 € HT au cours des années civiles N-1 et N-2 de recettes, le régime de la déclaration contrôlée s'applique obligatoirement au titre de l'année N.

Vous devez chaque année déposer une déclaration 2035 afin de déterminer votre revenu imposable. Les obligations comptables sont étendues, un journal des recettes et des dépenses doit être tenu. De plus, vous devez également tenir un registre des immobilisations et des amortissements.

Statut social

1. Régime social applicable aux professions réglementées

Votre assiette des cotisations sociales est constituée de l'ensemble de vos revenus professionnels non salariés soumis à l'impôt sur le revenu au titre des bénéficiaires non commerciaux.

Vous devez vous acquitter de différentes cotisations (base 2021) :

URSSAF : pour l'instant, vous êtes rattaché à la SSI (sécurité sociale des indépendants) pour l'assurance maladie et prochainement à la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) et à l'URSSAF pour le recouvrement de vos cotisations sociales.

- Les **allocations familiales** : pour les revenus inférieurs à 45 250 € (110 % du plafond de la sécurité sociale PASS) : 0 %, pour les revenus entre 45 250 € et 57 590 € : taux progressif entre 0 et 3,10 %, au-delà de 57 590 € : 3,10 %
- **l'assurance maladie maternité** : pour les revenus compris entre 0 et 45 250 € : le taux augmente progressivement entre 1,50 % et 6,50 %, au-delà de 45 250 € le taux est de 6,50 %,
- la **CSG CRDS** à 9,70 %,
- la **contribution à la formation professionnelle** : 0,25 % du PASS ou 0.34 % si votre conjoint a le statut de conjoint collaborateur.

CIPAV : vous cotisez dans trois régimes obligatoires différents :

- le régime de **retraite de base** : revenus inférieurs à 4 731 €, un forfait de 477 € s'applique. Pour les revenus supérieurs à 4 731 € le taux est de 8,23 % pour la tranche 1 auquel s'ajoute le taux de 1,87 % de la tranche 2,
- le **régime de retraite complémentaire** : (cf. tableau)

VOS REVENUS NETS D'ACTIVITÉ INDÉPENDANTE EN 2021	VOTRE COTISATION EN 2021	NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS
Jusqu'à 26 580 €	Classe A = 1 457 €	36
De 26 581 € à 49 280 €	Classe B = 2 913 €	72
De 49 281 € à 57 850 €	Classe C = 4 370 €	108
De 57 851 € à 66 400 €	Classe D = 7 283 €	180
De 66 401 € à 83 060 €	Classe E = 10 196 €	252
De 83 061 € à 103 180 €	Classe F = 16 023 €	396
De 103 181 € à 123 300 €	Classe G = 17 479 €	432
123 301 € et plus	Classe H = 18 936 €	468

- le régime **invalidité-décès** (ou prévoyance) : classe A 76 €, classe B 228 € et classe C 380 €.

2. Le régime social de l'auto-entreprise

Si vous optez pour ce régime, vous paierez vos cotisations sociales chaque **mois ou chaque trimestre** en fonction de votre chiffre d'affaires réalisé au cours du mois ou trimestre précédant la déclaration. Le taux est de **22 %** pour les prestations de services BNC (il existe un taux réduit pour les professionnels exerçant dans les DOM ou pour ceux bénéficiant de l'ACRE).

Vous êtes rattaché à la **CPAM** (caisse primaire d'assurance maladie) pour l'assurance maladie et à l'URSSAF pour le recouvrement de vos cotisations sociales.

Ce forfait social comprend : invalidité et décès, retraite de base, retraite complémentaire obligatoire, assurance maladie et maternité, allocations familiales, CSG-CRDS.

Vous devrez également payer en plus chaque mois ou chaque trimestre la contribution à la formation professionnelle qui est de **0.20 % ou 0.34 %** si votre conjoint a le statut de conjoint collaborateur.



ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHÉRAPEUTES

64, rue nationale – CS 41362
75214 PARIS CEDEX 13
Tél : 01.45.84.30.97

COMITÉ DE PUBLICATION

Directeur de publication : Eric TROUVÉ
Rédactrice en chef : Alisson DA CRUZ

CORRECTEUR : Stéphane BILLY

IMPRESSION : Jouve Print - 11 Boulevard de Sébastopol, 75001 Paris - N° SIREN : 878 587 559

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : Alisson DA CRUZ - communication@anfe.fr

COUVERTURE : Alisson DA CRUZ



Vous êtes ergothérapeute

Connaissez-vous l'ANGAK ?

L'Association Nationale de Gestion Agréée de Professions de Santé

. Cotisation minorée : 89 €

la 1ère année de votre activité libérale

. Cotisation à 195 € ttc



. Et si vous êtes éligible au Micro BNC* : 40 €

Avantages de l'adhésion à l'Angak pour le Micro BNC :

A votre service une aide comptable, juridique et fiscale

Des formations gratuites d'initiation à la comptabilité

Une information juridique et fiscale par l'Infomail et l'Eco gestion

Un logiciel de comptabilité

Un guide de Comptabilité et fiscalité

La disponibilité de toute une équipe à votre service

Aide Technique à la Gestion

Etude personnalisée de vos demandes : juridique@angak.com

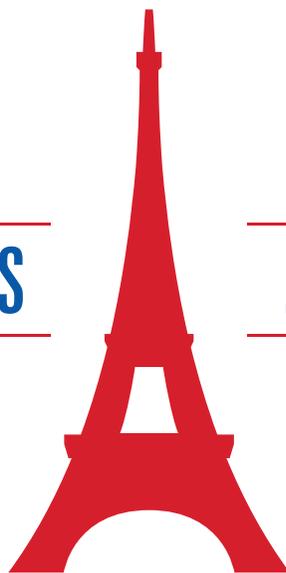
**Renseignez-vous au : 05 61 99 52 10
ou sur www.angak.com**



* Conditions d'éligibilité au régime Micro BNC sur notre site

PARIS

2022



18e congrès de la WFOT

R-ÉVOLUTION OCCUPATIONNELLE

28 - 31 AOÛT 2022

